

# SOS PARIS

DÉFENSE DU PATRIMOINE ET DU CADRE DE VIE • BULLETIN D'INFORMATION

## STOP AU MASSACRE !

Malgré les erreurs regrettées des années 60 et 70, on pensait Paris à l'abri de nouvelles constructions de tours qui enlaidissent et oppressent son paysage. Contre tout bon sens et contre la volonté des Parisiens clairement exprimée (62% y étaient opposés), ces projets urbanistiques sont revenus en force ces dernières années. Ils menacent sérieusement et ont déjà recommencé à défigurer Paris. Ça y est, la tour du nouveau Palais de Justice (Tribunal de Grande Instance) est sortie de terre dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement et les très disgracieuses tours Duo prévues dans le 13<sup>ème</sup> ont épuisé le dernier recours contre elles. De nombreux autres projets sont prévus : la Tour Triangle dans le 15<sup>ème</sup>, une grappe de six gratte-ciels à Bercy dans le 12<sup>ème</sup>, d'autres immeubles de grande hauteur dans le 13<sup>ème</sup>. Ces constructions de grande hauteur sont en passe de barrer l'horizon de Paris dans toutes les directions.

*...suite p.2*

L'HISTOIRE DU BULLETIN DE  
L'ASSOCIATION RACONTÉE P.5

# N° 100

DÉTAILS DE NOTRE CAMPAGNE DE DONS P.2

## Une seule solution pour empêcher les tours : les recours juridiques

Râler entre soi contre ces projets ne sert à rien. Maudire la municipalité de Paris ne sert à rien. Attendre que les tours soient construites pour s'en plaindre ne sert à rien. Une fois qu'elles sont là, les tours restent. Il ne faut pas croire que les projets en cours vont disparaître d'eux-mêmes. Seules actions juridiques menées par une ou quelques associations peuvent réussir à empêcher ces projets désastreux de voir le jour. À part nous, les associations, il n'y a personne d'autre qui fasse quelque chose pour empêcher cela. Tout cela repose sur notre action et nos faibles moyens. Tout cela ne tient qu'à un fil. Si nous avons de quoi payer les frais d'avocat, il y a une chance. Sinon, pas de recours possible, les tours seront construites.



Tours Duo



Tour Triangle



Projet tours Bercy-Charenton

### Donner à SOS Paris

Très active et très connue pour ses combats patrimoniaux, SOS Paris a besoin d'étendre encore le nombre de ses adhérents et nous comptons sur vous pour ce faire : parlez-en à votre entourage, par oral et en partageant via Internet. Nous avons aussi grandement besoin de vos dons pour pouvoir financer nos recours. Nos bénévoles travaillent gratuitement, mais pas les avocats. Nous avons impérativement besoin de rétribuer les meilleurs avocats possibles. Donnez selon vos moyens quels qu'ils soient. En ligne de mire, nous préparons le recours contre le permis de construire qui vient d'être accordé à la tour Triangle. Des recours sur d'autres dossiers sont prévus. L'avenir du paysage parisien repose donc sur vos dons. Le don à SOS Paris ouvre droit à une réduction fiscale de 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Grâce à HelloAsso qui ne prend pas de commission, vous pouvez nous faire un versement ponctuel ou régulier très simplement et de façon sécurisée. Vous pouvez donner pour notre action globale ou spécifier un dossier précis auquel vous souhaitez affecter votre don en le précisant dans le formulaire. Par exemple, vous pouvez choisir d'aider à financer le recours contre la Tour Triangle (SOS Paris fait partie du Collectif contre la Tour Triangle) ou bien le projet Bercy-Charenton, les Serres d'Auteuil, etc. Et vous pouvez également adhérer à notre association ! Merci de diffuser et partager.

Voici le lien pour agir : <https://www.helloasso.com/associations/sos-paris/collectes/faire-un-don-a-sos-paris>

## ÉDITO : SOS PARIS, LANCEUR D'ALERTE

*Nous célébrons le N° 100 de notre bulletin d'information, pour la première fois imprimé en couleur grâce à la générosité d'un bienfaiteur. Voilà qui illustre l'ancienneté de notre combat pour la défense de Paris et nous fournit une bonne occasion pour rappeler ce qu'est ce journal : Il est tout d'abord un organe de relation qui nous permet de maintenir le lien entre SOS Paris et ses adhérents, entre SOS Paris et nos lecteurs sympathisants animés du même amour de Paris que nous.*

*Il est également un outil d'alerte destiné à attirer l'attention des parisiens, des médias, des décideurs sur des projets de destruction ou de construction, sur des dossiers qui nous semblent risquer de porter atteinte au Paris que nous voulons préserver, au Paris tel que nous voulons qu'il se développe et évolue dans l'avenir.*

C'est enfin un lieu de réflexion qui permet de vous livrer périodiquement des études sur l'urbanisme, sur certains grands dossiers, sur l'avenir de Paris. Cela nous permet de rappeler notre responsabilité vis-à-vis des générations futures à qui nous allons léguer le Paris dont nous avons hérité.

En conservant (et en entretenant) les monuments, en maintenant intacts les ensembles homogènes, en refusant l'architecture contemporaine de rupture, nous voulons éviter que Paris se banalise, perde sa spécificité, son charme pour devenir une ville ordinaire semblable à tant d'autres dans le monde. Nous voulons protéger l'horizon parisien menacé par la multiplication des tours autour de Paris. Le monstre de la Tour du TGI aux Batignolles (après la Tour Montparnasse, aujourd'hui - mais trop tard - tant décriée), illustre ce dont nous sommes menacés.

Nous ne sommes pas des passéistes, des conservateurs fermés à tout changement. Bien sûr, tout ne peut être conservé. Tout au long de sa longue histoire Paris, s'est transformé mais de façon harmonieuse. Nous voulons que Paris évolue, ne se fige pas en ville musée et demeure une ville vivante et active où il fait bon vivre et travailler.

*Olivier de Monicault*

## LE BULLETIN DE SOS PARIS - NAISSANCE ET ÉVOLUTION

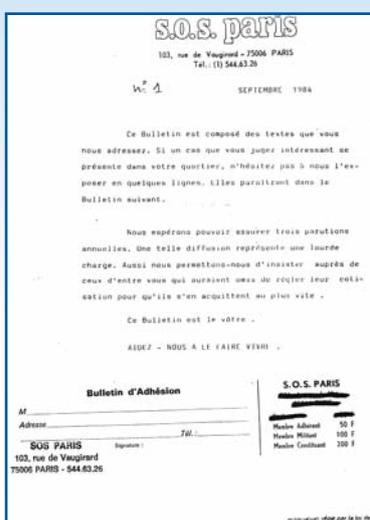
Rappelons à nos lecteurs que SOS Paris voit le jour en 1973 alors que, dans le confort finissant des "Trente Glorieuses", on projetait d'ouvrir Paris à l'automobile par la construction d'un boulevard périphérique, de voies rapides sur les berges de la Seine et de voies radiales tracées de façon rectiligne du centre vers les portes; on envisageait même de couvrir la Seine pour la transformer en autoroute !

Après le succès d'une réunion de plusieurs centaines de personnes, organisée par Marthe de Rohan - Chabot et Marie de La Martinière, pour examiner le Plan d'Occupation des Sols, celles-ci décident de tenir informés les Parisiens des suites données à ces projets monstrueux et dans ce but, elles créent une association qu'elles baptisent SOS PARIS.

Au cours des années qui suivent, les fondatrices mènent leur barque "au gré du vent" dans un relatif désordre. Des "délégués d'arrondissement" sont peu à peu recrutés parmi les amoureux du patrimoine. Des "lettres" épisodiques sont envoyées à tous ceux qui soutiennent financièrement cette aventure.

En 1978, SOS Paris publie une brochure qui synthétise les combats menés. Avec l'appui notamment du Ministre de la Culture, Michel d'Ornano, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing les projets les plus offensifs ont été abandonnés. Des informations sont données pour la première fois sur chaque arrondissement de la capitale.

En 1979, SOS Paris organise, grâce aux photos de Roland Liot, une exposition "La campagne à Paris" à la Demeure Historique, quai de Tournelle. En 1980, les candidats aux élections municipales sont interrogés sur leurs intentions par un questionnaire luxueusement illustré.



Premier bulletin de septembre 1984

Mais les relations avec les adhérents ou la municipalité restent sporadiques et les dirigeants prennent conscience de la nécessité "d'entretenir la flamme" par une information régulière à l'instar d'autres associations comme le Paris Historique ou la SPPEF.

En septembre 1984 paraît le bulletin n° 1, alimenté en majeure partie par les contributions des délégués d'arrondissement. Il se compose de feuilles volantes, ronéotées par le Secrétariat. A partir de 1988, sous la présidence de Philippe Denis, la présentation s'améliore : le bulletin n° 10, toujours réalisé par le Secrétariat, est broché ; il comporte un éditorial et des articles dits "de fond", qui s'ajoutent aux envois des délégués ; la périodicité passe à trois, voir quatre numéros par an, tirés à mille exemplaires.

En 1993 le bulletin adopte le logo qu'il gardera jusqu'à aujourd'hui, mais c'est à partir de 1997 que le n° 36 inaugure sa forme actuelle, sur quatre colonnes, avec quelques photos. La mise en page est assurée par la maquettiste "maison", Isabelle Lopez ; quand elle quittera l'association, celle-ci devra recourir à un fournisseur extérieur. Le but recherché est de sortir quatre numéros courts (une quinzaine de pages) par an.

Cependant les délais que demandent les délégués pour remettre leurs articles, le maquettiste pour la composition et la mise en page des photos, les "états d'âme" du "comité de lecture" et les corrections de typographie font rapidement tomber la cadence à trois, voir deux numéros par an.

En revanche, depuis une dizaine d'années, les numéros sont plus copieux (entre 25 et 30 pages) et les illustrations photographiques

de plus en plus nombreuses (grâce à Jan Wyers) ; les articles "de fond" sur des préoccupations patrimoniales se sont multipliés et les rubriques "expositions" et "livres" sont plus importantes.

Pour l'avenir, SOS Paris espère fidéliser ses lecteurs par une composition du bulletin plus lisible, plus aérée, l'usage selon le type

d'article, de deux, trois ou quatre colonnes "ad libitum" et, si l'état de ses finances le permet, envisage de recourir à la quadrichromie, au moins pour la couverture, afin de "frapper l'œil" du public.

*Louis Edmond Goupy*

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 AVRIL 2017



*Impressions de notre Assemblée Générale*

### COMPTE-RENDU

Cette année c'est la belle salle des mariages Art Déco de la Mairie du 5<sup>ème</sup> arrondissement, aimablement prêtée par la maire Florence Berthout, qui abritait notre assemblée générale. Après lecture du rapport moral et du rapport financier, de nombreuses interventions ont permis d'avoir un débat riche sur les problèmes qui préoccupent les parisiens et sur les perspectives de SOS Paris, témoignant de l'intérêt que portent les membres de l'association à l'avenir de Paris. Plusieurs associations amies qui poursuivent le même combat que nous ont par leur présence manifesté leur soutien et leur sympathie ainsi que la convergence de nos actions. Le rapport moral et le rapport financier ont été adoptés et l'Assemblée a procédé au renouvellement de la moitié des membres du Conseil d'administration dont les mandats arrivaient à échéance.

L'Assemblée a été suivie d'une conférence sur le patrimoine industriel de Paris par Jean-François Belhoste, ingénieur Centralien et historien du patrimoine. Il a évoqué le riche passé industriel de notre ville et les éléments du patrimoine qui en subsistent et nous a fait partager sa passion pour ce domaine méconnu. Sa conférence très applaudie avait été précédée par une courte vidéo qu'il a coproduite avec Paul Smith et Philippe Denizet. Nous allons la mettre en ligne pour vous sur YouTube.

### RAPPORT MORAL

L'exercice 2016 qui vient de se terminer était notre 44<sup>ème</sup> exercice. Voici qui ne nous rajeunit pas mais qui démontre que Paris a toujours besoin d'être défendu et que notre combat pour la protection du patrimoine, pour un développement harmonieux de Paris dans le respect de son passé et pour la défense de la qualité de vie des parisiens demeure d'actualité. Contrairement à ce que certains voudraient faire croire, nous ne sommes pas des conservateurs passésistes, des critiques grincheux, nous sommes seulement soucieux du Paris dans lequel nous vivons et que nous léguerons aux générations futures.

Je voudrais rappeler une fois de plus les principes qui nous animent :

- Protéger le patrimoine ce n'est pas seulement se battre pour la préservation des "monuments remarquables", c'est également œuvrer pour la

conservation de bâtiments plus modestes dès lors qu'ils font partie d'ensembles, qu'il s'agisse des quartiers anciens ou du Paris Haussmannien.

- Développer Paris c'est refuser que Paris devienne un lieu purement touristique, une ville administrative et une cité dortoir de luxe ; Paris doit demeurer une ville variée, active, vivante, qui évolue en conservant ce qui fait son caractère unique en refusant la banalisation ; c'est pourquoi il faut refuser l'architecture contemporaine de rupture. Oui à l'architecture contemporaine mais pas n'importe quoi n'importe où même si on se retranche derrière la renommée de tel ou tel grand architecte.

- Quant à la qualité de vie c'est agir pour que Paris demeure une ville où il fait bon de vivre et qui a su résoudre ses problèmes de pollution, de sécurité, de congestion des transports, de propreté...

Dans nos bulletins nous vous avons tenu au courant en détail de l'évolution de nos recours juridiques dans les dossiers de la Tour Triangle, des Serres d'Auteuil et de la Samaritaine. Hélas nous avons l'impression de la lutte du pot de terre contre le pot de fer et les tribunaux ne nous sont guère favorables. Mais le feuilleton continue et nous ne baissons point les bras. Je n'ai pas l'intention de détailler toutes nos autres préoccupations au cours de ces derniers mois. Elles sont nombreuses, vous les connaissez par la lecture de notre bulletin et la consultation de notre site. Le débat en fin de notre assemblée vous permettra de nous interroger sur vos sujets favoris. Mais je voudrais aborder quelques unes de nos grandes préoccupations pour l'avenir :

Tout d'abord l'Île de La Cité. Comme vous le savez le Président de la République a demandé à l'architecte Dominique Perrault et à Philippe Bélaval, Président du Centre des Monuments Nationaux de faire une étude pour revitaliser l'Île de La Cité. Certaines propositions sont judicieuses mais l'exposition luxueuse à la Conciergerie nous a consterné par l'ampleur des bouleversements proposés : couverture des 17 cours intérieures, construction d'un immense dôme, galeries souterraines, destruction de l'actuel marché aux fleurs, dalle de verre recouvrant le parvis, lancement de deux passerelles... etc. Bien sûr au stade actuel il s'agit de simples suggestions (d'un coût exorbitant) dont la réalisation éventuelle s'échelonne sur plusieurs dizaines d'années. L'eau aura le temps de

couler sous les ponts et les présidents de changer, mais voici des menaces qui doivent attirer notre vigilance d'autant qu'il s'agit du cœur du Paris Historique même si l'Île a été fort malmenée par Haussmann.

Autre grand motif d'inquiétude, la candidature de Paris aux Jeux Olympiques. Le désir de localiser la plupart des lieux de compétition dans Paris intra muros constitue une grave menace pour les sites parisiens et pour le patrimoine, même si on nous fait croire que les aménagements seront provisoires. Si la candidature de Paris est retenue nous aurons l'occasion d'en reparler. Nous voulons éviter pour Paris le désastre que fut pour Bruxelles l'Exposition Universelle de 1958.

Alors que Paris est une des grandes villes la plus dense du monde et ayant le moins d'espaces verts par habitant, la Mairie est décidée à accroître cette densification. Il ne s'agit pas seulement de la conséquence du manque de terrains à construire nécessaires pour édifier logements sociaux et équipements, mais de l'application d'une véritable idéologie, la volonté délibérée de s'opposer au maillage des banlieues pavillonnaires par une sur-densification du Paris intra-muros.

Conséquence de cette politique, la multiplication des surélévations des immeubles existants au risque de les défigurer et bien entendu la multiplication des projets de tours. La tour Triangle et le mastodonte du Tribunal de Grande Instance aux Batignolles, le projet des deux tours de Jean Nouvel dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement ne sont que les premières étapes d'un vaste programme prévoyant un véritable mur de tours destinées à cerner tout Paris à la hauteur du périphérique.

Comme l'an dernier je voudrais vous rappeler les difficultés que rencontre notre association.

Alors que nos adhérents de la première heure prennent de l'âge, le renouvellement de nos membres reste insuffisant pour nous permettre de mener à bien toutes les actions que nous envisageons. Tout le monde se dit amoureux du patrimoine (le succès des JOURNÉES DU PATRIMOINE en est une illustration éclatante) mais nombreux sont les parisiens qui n'acceptent de se mobiliser que quand leurs intérêts de voisinage sont concernés. Ils ne sont pas conscients que l'harmonie, l'homogénéité et le charme de Paris sont menacés et que si on n'y prend garde Paris perdra son rayonnement et deviendra une ville comme toutes les autres. Une fois de plus je vous demande d'être nos sergents recruteurs auprès de vos proches. La crédibilité de notre association est liée à l'importance de nos effectifs.

Par ailleurs notre association fonctionne exclusivement grâce au dévouement d'un trop petit nombre de bénévoles dont la moyenne d'âge suit la



La mairie du 5<sup>ème</sup> vue du ciel

même courbe que celle de nos adhérents. Nous avons un besoin impérieux de renforcer et de rajeunir notre équipe. Cette année nous avons eu la joie d'accueillir plus d'une trentaine de nouvelles recrues mais notre réseau de délégués d'arrondissement demeure très insuffisant pour couvrir tout Paris, nous sommes faibles dans le domaine informatique et avons peine à gérer nos relations avec les médias et à utiliser les modes de communication modernes. Prenez contact avec nous, acceptez de nous donner de votre temps, votre collaboration active nous est indispensable.

Dans un instant notre trésorier va vous lire son rapport financier. Je ne veux pas déflorer le

sujet mais sachez que notre situation demeure très fragile, ce qui limite notamment nos possibilités d'action en matière de recours juridiques qui sont onéreux même si nous les faisons en liaison avec d'autres associations. Les cotisations dont nous maintenons le taux à un niveau modeste ne nous permettent pas d'équilibrer. Notre survie est liée à la générosité de certains d'entre vous qui font preuve de mécénat à notre égard. Je les en remercie vivement.

En conclusion je voudrais rappeler que le patrimoine que nous ont légué les générations passées est une ressource non renouvelable, que toute démolition est irrémédiable. Nous souhaitons intervenir avec discernement et efficacité dans le débat conservation-évolution pour que le développement de Paris et son ouverture à la modernité se fassent dans le respect de son passé et de son histoire. Je compte sur vous pour nous y aider.

Olivier de Monicault



La tapisserie de la salle des mariages - Détail Art Déco de la salle

## RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2016

Après tous les rapports financiers annuels que Jean-Claude Momal vous a brillamment présentés ces dernières années, je vais tenter de reprendre le flambeau que vous m'avez confié.

Tout d'abord, je remercie Monique Amy de l'aide efficace et professionnelle qu'elle m'a apportée tout au long de l'année. Au cours de l'exercice, le compte à la Banque Postale a été fermé afin de concentrer nos relations bancaires sur une seule banque, conservant la possibilité à nos adhérents de payer par PayPal.

L'exercice 2016 a enregistré un volume de cotisations et de dons qui représente près des 3/4 de nos recettes à un niveau supérieur à celui de l'année précédente, en particulier grâce à un appel à dons auxquels nos adhérents ont répondu généreusement.

Les autres recettes sont formées par :

- la subvention que la Ville de Paris nous a, cette année, accordée et dont nous la remercions vivement. Elle est le signe de reconnaissance de notre immersion réelle dans la vie de Paris et des Parisiens.
- le versement annuel de la Fondation de France, rémunérant un legs fait à notre profit il y a quelques années.

S'agissant des dépenses, les principaux postes sont les charges de secrétariat, les frais liés au bulletin et le loyer.

L'exercice se solde par un léger déficit de recettes de 384, 77 euros avant constitution de provisions pour investissement informatique et frais de justice éventuels en vue d'accompagner les actions que vous déciderez de mener.

Pour pouvoir poursuivre nos actions nos efforts doivent porter sur les points suivants :

## LA VIE DES ARRONDISSEMENTS

- Fidéliser nos adhérents
  - Recueillir de nouvelles adhésions
  - Développer en amplifiant notre présence et notre visibilité auprès des parisiens soucieux de la préservation du Patrimoine et du Cadre de vie.
- Au 31 mars 2017, le montant des cotisations reçues est de l'ordre de la moitié du montant reçu au cours de l'exercice 2016.

35 nouveaux adhérents nous ont rejoints depuis octobre 2016. Le budget 2017 est donc établi sur des bases semblables en termes de charges à celles des réalisations 2016 et sur des bases légèrement supérieures en termes de recettes.

*Thierry Marcus*

**BUREAU :** Olivier de Monicault, *Président* - Louis Goupy, *Vice Président* Jan Wyers, *Vice Président* - Christine Nédélec, *Secrétaire Générale* - Thierry Marcus et Monique Amy, *Trésoriers* - Régis de Savignac, *Bulletin*

**PRESIDENTS D'HONNEUR :** Marthe de Rohan Chabot, Philippe Denis

**ADMINISTRATEURS :** Monique Amy, Christine Fabre, Louis Goupy, Harold Hyman, François Loyer, Olivier de Monicault, Thierry Marcus, Jean-Claude Momal, Christine Nédélec, Régis de Savignac, Jan Wyers

### SOMMAIRE

CAMPAGNE DE DONS

P. 2

EXPOS

P. 27 à 28

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

P. 3 à 6

LIVRES

P. 29

LA VIE DES ARRONDISSEMENTS

P. 6 à 20

COURRIER DES LECTEURS

P. 30 à 31

URBANISME

P. 20 à 26

MOT DU TRÉSORIER

P. 32

## Au fil des quartiers

### 1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT

#### 60 MILLIONS D'EUROS POUR NOTRE-DAME DE PARIS SUR 10 ANS

Audrey Azoulay, ex-ministre de la Culture et de la Communication, et le Cardinal André Vingt-Trois, archevêque de Paris, ont signé le 9 mai 2017 un accord-cadre portant sur un programme de restauration renouvelé de la cathédrale Notre-Dame de Paris, avec une montée en puissance de son financement. Les travaux porteront sur le chœur, les arcs-boutants de la nef, les vitraux, le portail du transept, le chemin de ronde et sur la statuariale de la sacristie.

Ce partenariat devrait permettre de mobiliser jusqu'à 60 millions d'euros sur 10 ans. Les travaux seront financés par le ministère de la Culture et de la Communication et par les mécénats que recherchera la Fondation Avenir du Patrimoine à Paris, sous l'égide de la Fondation Notre-Dame. L'apport de l'État, aujourd'hui de 2 millions d'euros par an, sera complété d'un euro de subvention supplémentaire par euro de mécénat recueilli, dans la limite globale de 4 millions par an de contribution publique.

Cet engagement de l'État ne se fera pas au détriment de l'action conduite parallèlement vis-à-vis de l'ensemble des monuments historiques.

*Source : Ministère de la Culture*



*Notre-Dame vue de la Tour Montparnasse*

#### LA GRANDE ROUE A DISPARU... JUSQU'À QUAND ?

Oyez, citoyens ! Vous pourrez venir admirer la place de la Concorde en version originale sans la grande roue ! Le démontage du grand "échafaudage tournant" a en effet commencé le 15 mai. Or la roue n'avait qu'une autorisation jusqu'au 30 avril... Notre recours en annulation de l'autorisation aurait-il finalement eu de l'effet ? Il est vrai que nous n'avons pas ménagé notre peine pour protester auprès des autorités "compétentes"... Notre recours est maintenant le seul qui 'court toujours' ; celui de nos amis de la SPPEF a été retoqué. Mais à force d'abus, Marcel Campion a perdu un à un ses partisans, au sein des commissions des Sites et du Vieux Paris et dans l'administration.



*Démontage de la roue - © Jean-Claude Fornerod*

Nous craignons pourtant que ce ne soit que partie remise et avons envoyé un nouveau courrier à la Préfecture, la DRAC et la Mairie pour leur demander ce que compte mettre en place l'État pour faire enfin respecter durablement sa propre loi ! Entretemps, Marcel Campion a été mis en examen pour recel de favoritisme et abus de biens sociaux.

Quoiqu'il en soit, n'en doutons pas, la roue reviendra pour Noël...

*JLW*



Cherchez l'erreur !

**2<sup>e</sup>** ARRONDISSEMENT

**L'OPÉRA-COMIQUE RESTAURÉ**

L'Opéra-Comique a été fondé sous le règne de Louis XIV en décembre 1714. Le théâtre actuel, reconstruit par Louis Bernier fin XIX<sup>ème</sup> après avoir brûlé deux fois a été ouvert en 1898. Il a été classé Monument Historique dans sa totalité en 1977. Il vient de rouvrir après 18 mois de travaux. Voici l'histoire : Depuis plusieurs années, l'Opéra-Comique avait déjà fait l'objet de campagnes de restauration et de modernisation successives, concentrées pendant les périodes d'intersaison afin de conserver une activité lyrique. Ce fut le cas par exemple pour la restauration de la couverture du toit et de la verrière en 2012. A la même époque, la réfection complète du splendide Grand Foyer avec ses peintures d'Henri Gervex et Albert Maignan, ses portes



Grand Foyer - © S. Brion

en marbre, ses lustres et bronzes, a été largement rapportée dans la presse. Elle a été rendue possible par l'aide du World Monuments Funds et plusieurs partenaires mécènes qui avaient réuni 70% du montant nécessaire. L'intersaison 2013 a vu le regroupement des bureaux et la création d'un ascenseur public accessible aux personnes à mobilité réduite. La dernière phase de travaux – restauration, ventilation et mise en conformité de la salle – qui a nécessité la fermeture totale du théâtre pendant 18 mois depuis juillet 2015, vient de se terminer. Pour cette troisième phase, la maîtrise d'ouvrage a été déléguée à l'OPPIC (Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture) et la maîtrise d'œuvre à Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des Monuments Historiques, qui avait déjà conduit la réfection du Grand Foyer. Le chantier comportait les éléments suivants :



Salle Favart - © S. Brion

restauration des décors (peinture, sculpture, éléments de stuc et carton-pierre, marbres ...) ; restitution des tentures à partir des données historiques conservées (on a notamment réussi à retrouver le fameux "rouge Favart", un rouge clair, entre brique et corail, couleur très présente dans les peintures du Grand Foyer et à la mode pour les rideaux à la toute fin du XIX<sup>ème</sup> siècle) ; restauration du parquet, des portes et des fauteuils ; nettoyage et restauration des lustres, des appliques et de la couronne lumineuse.

Le budget de cette dernière phase de travaux a été de 17 M€. Pour nous, l'aspect patrimonial est naturellement le plus important et nous sommes heureux de constater que l'un des plus beaux théâtres de Paris a retrouvé toute sa splendeur !

Jan Wyers

**3<sup>e</sup>** ARRONDISSEMENT

**LA COMMISSION DU VIEUX PARIS RETOQUÉ À NOUVEAU LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DE VIGNY**

La Commission du Vieux Paris dont les vœux sont publiés au Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris, déclare dans le n° du 2 mai, à propos de l'aménagement de l'Hôtel de Vigny (10 rue du Parc Royal) au vu des pièces modificatives déposées par la pétitionnaire (NDLR : les Thés Mariage), la Commission estimait que le nouveau projet ne répondait pas à sa demande et maintenait le vœu pris dans la séance du 16 novembre 2016 qui préconisait que le traitement des rez-de-chaussée sur rue s'inscrive plutôt dans une logique de restitution d'un état ancien."

Cet avis renouvelé du 22 mars qui peut très bien ne pas être suivi montre que cette restauration n'emporte pas l'unanimité et transformer en salon de thé le bas d'un immeuble qui n'a pas été prévu pour cela, n'est pas sans poser problème... Cet avis réitéré de la Commission qui veille sur ce plan en est l'illustration. Espérons que la rénovation de l'Hôtel aboutisse à une réalisation réussie qui respectera le lieu.

Extrait du bulletin de Paris Historique



L'Hôtel de Vigny, 10 rue du Parc Royal vu du Square Léopold-Achille - ©MBZT

**4<sup>e</sup>** ARRONDISSEMENT

**LA POSTE DU LOUVRE :  
LA PROMESSE DE LA POSTE  
IMMO SERA-T-ELLE TENUE ?**

Nous avons eu la chance de pouvoir entrer sur le site et prendre quelques photos des travaux. Le chef de chantier nous a fait confiance... il nous a assuré que les belles structures porteuses en fonte de Julien Guadet seraient intégralement préservées. Il semblerait qu'il en soit ainsi. Croisons les doigts !

*Jan Wyers*



*Le chantier de la Poste du Louvre*

**5<sup>e</sup>** ARRONDISSEMENT

**LE PONT DES ARTS DÉCADENASSÉ**

Le Pont des Arts a été débarrassé de ses "cadenas d'amour" qui ont été transformés en maillons de solidarité. En effet, ils ont été vendus aux enchères le 13 mai par la Mairie, récoltant 250 000 € au profit de trois associations qui accueillent et viennent en aide aux migrants : Solipam, l'Armée du Salut et Emmaüs Solidarité. Cette dernière consacrerait sa part à la construction d'aires de jeux pour enfants au centre d'accueil qu'elle gère à Ivry-sur-Seine. Nous applaudissons cette initiative de la Mairie. Maintenant c'est une famille de canards qui monte la garde devant l'Académie Française ! Petite anecdote printanière...

*Jan Wyers*



*Les canards qui gardent la Mazarine - © AW*

**PLACE DE LA CONTRESCARPE  
DÉVÉGÉTALISÉE**

La modernisation des petites places est en marche, elle aussi ! Pas forcément pour le meilleur. Fin du vieux petit jardin, de ses chaînes et de son charme suranné, place à un rond-point sans âme où seule la fontaine conserve un vague souvenir éteint du bel autrefois.

*Christine Nedelec*



*La place de la Contrescarpe autrefois*



*La place de la Contrescarpe en travaux*

**6<sup>e</sup>** ARRONDISSEMENT

**CURE DE JOUVENCE AU MUSÉE  
DU MOYEN-ÂGE DE CLUNY**

Le musée de Cluny, c'est - ou plutôt, c'était, car les choses sont en train de changer - comme le château de la Belle au Bois Dormant... On sait qu'il recèle des œuvres de grande qualité, qu'il est "la référence" sur l'art du Moyen-Âge, soit quand même une période de près de mille ans... Mais bien que situé au coeur du Quartier Latin, il est difficilement reconnaissable, entouré de hautes grilles et de murs opaques avec un accès trop discret par une petite porte voûtée donnant sur une rue étroite latérale au Boulevard Saint-Michel.

Pour le plus grand bonheur des amis de l'art médiéval, les choses sont en train de changer, avec pour preuve le chantier bien visi-

ble depuis le Boulevard Saint-Michel où l'on aperçoit bâtiments bâchés et grues en mouvement.

**Le projet "Cluny 4"**

Le musée de Cluny est composé de deux entités, il abrite les vestiges des plus grands thermes gallo-romains de la Lutèce antique (1<sup>er</sup> siècle), avec notamment un frigidarium très bien conservé, et à côté, l'hôtel des abbés de Cluny. Celui-ci, bâti à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle, fut le premier hôtel à vocation privative, destiné à la résidence parisienne des abbés de la célèbre abbaye de Cluny. Son plan, avec alternance entre constructions et cours pavées ou jardins, servira de référence pour les hôtels particuliers édifiés ensuite à Paris. Ces deux bâtiments cumulent diverses affectations au cours de leur histoire, particulièrement pendant la



*Cluny ancien (Google)*

Révolution. Les thermes furent ensuite utilisés comme musée lapidaire de la Ville de Paris, et ils ont reçu notamment à l'occasion des grands travaux lancés par le baron Haussmann, les éléments de qualité d'édifices médiévaux appelés à la destruction.

C'est au XIX<sup>ème</sup>, en 1843, que ces deux ensembles furent regroupés pour créer le musée de Cluny. Pour faciliter le fonctionnement du musée, un bâtiment dû à l'architecte Boeswillwald fut construit sur le site à cette époque. Grâce à l'action d'Alexandre du Sommerard et de conservateurs passionnés, s'est constituée progressivement une collection exceptionnelle d'œuvres d'art médiéval, que ce soit dans le domaine de la tapisserie avec la célèbre tenture de la Dame à la licorne, des sculptures romanes et gothiques, de l'orfèvrerie, des ivoires, vitraux ou émaux... Les thermes abritent notamment des sculptures originales (vers 1220) des Rois de Judas qui ornaient la façade de Notre-Dame de Paris jusqu'à la Révolution. Elles ont été retrouvées en 1977 à l'occasion d'un chantier de rénovation. Cependant il faut reconnaître

qu'une présentation des collections un peu embrouillée, par spécialité, empêche d'avoir une vision globale de l'art de cette époque. Contrairement à d'autres musées, aucun programme de rénovation n'avait été entrepris depuis les années 50. La nécessité de la mise aux normes pour l'accessibilité des visiteurs, le besoin de rénover les salles et la présentation des collections ont conduit à la mise en place en 2015 d'un programme "Cluny 4", qui comporte 4 étapes : la première concerne la restauration des secteurs abîmés des bâtiments existants et est déjà terminée, la seconde porte sur la création d'un nouvel espace d'accueil, présenté plus bas, la troisième prévoit la modernisation des salles des collections, en s'appuyant sur une référence plus chronologique, et la dernière, à partir de 2020, traitera de l'insertion urbaine du musée, avec son environnement de jardins.



Musée Cluny - Projet vue du Bd St Germain (Photo cabinet Desmoulins)

### L'espace d'accueil

Alors que son adresse est prestigieuse, presque à la jonction des Boulevard Saint-Germain et Saint-Michel, le musée souffre d'un manque évident de visibilité... Le parti qui a été retenu prévoit l'ouverture d'une nouvelle entrée sur le Boulevard Saint-Michel, par un accès à côté des thermes, avec la création d'un espace d'accueil qui conduira au bâtiment XIX<sup>ème</sup> Boeswilwald, puis à l'hôtel du XV<sup>ème</sup>. Cet espace construit sur une parcelle libre de 250 m<sup>2</sup> recevra, sur 3 niveaux, la billetterie, la librairie-boutique, un lieu d'expositions temporaires ainsi qu'une salle de régie des œuvres.

On aurait pu penser que, compte tenu des bâtiments de référence composant le musée, thermes romains et hôtel du XV<sup>ème</sup>, cet espace d'accueil serait fonctionnel, d'architecture plutôt neutre, peut-être en harmonie avec la construction XIX<sup>ème</sup> existante...

Il n'en est rien... Cette réalisation a fait l'objet d'un concours lancé par l'État en 2014, et sur une sélection de 5 projets, c'est celui de l'architecte Bernard Desmoulins qui a été retenu. L'option est celle d'une construction couverte de verre et d'une sorte de grille métallique. Il est indiqué dans le dossier qu'il s'agira d'une "peau métallique" dont l'aspect rappellera les dentelles de pierres sculptées présentes à l'intérieur de la voûte de la chapelle de l'hôtel de Cluny... Un choix résolument contemporain qui selon l'architecte se présentera comme une quatrième strate architecturale, après celle des thermes, de l'hôtel, et du bâtiment XIX<sup>ème</sup>... Peut-être n'en demandait-on pas autant... Il paraît que ce projet était parmi les plus "raisonnables" et respectueux de l'environnement existant... Le chantier actuellement en cours devrait être achevé fin 2017.

Malgré une certaine inquiétude sur le parti architectural de l'entrée du musée, c'est avec grand intérêt que nous viendrons découvrir la présentation "rajeunie" de ses trésors. Ceux-ci nous transportent, comme l'indique la conservatrice actuelle du musée, Elisabeth Taburet-Delahaye, "dans un monde d'imaginaire, depuis l'amour courtois et les récits de chevalerie, jusqu'aux allégories de la Dame à la licorne, mais aussi un monde pré-cartésien, où l'on peut avoir plusieurs interprétations d'une même réalité."

Un monde qui fait partie de notre passé collectif, même s'il paraît bien lointain aujourd'hui...

Colette de Wiljes

## 7<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

### JARDIN DU CHAMP-DE-MARS

Le Champ-de-Mars tout juste remis de l'Eurofoot 2016 après 9 mois de restauration de ses pelouses, se trouve confronté à de nouveaux sujets d'inquiétude : le mur de la Tour Eiffel et les JO 2024, en plus de l'occupation événementielle surabondante. Un immense mur de verre de 3 m de hauteur et d'un coût de 20 millions d'€ est donc prévu autour des pieds de la Tour Eiffel pour des raisons de sécurité qui ne convainquent personne, puisque les queues de touristes seront des cibles parfaites à l'extérieur de l'emprise. Vous ne voulez pas de ce mur inutile ? Eh bien vous l'aurez... Face aux questions de sécurité, tout le monde doit se taire, même si les réponses données sont loin d'être satisfaisantes. La préfecture nous a expliqué lors de la réunion publique organisée par la mairie du 7<sup>ème</sup> que le scénario le plus plausible était celui d'une voiture de terroristes mitraillant depuis les quais, oui mais le principe des terroristes c'est de s'ingénier à être là où on ne les attend pas...

Rien à faire, tous les élus ont dit oui à ce mur qui gâche la vue. L'idée de douves pourrait être une solution intéressante...

Quant aux JO, ils s'étaleront ici sur la majeure partie des pelouses, une conception bien particulière du partage de l'espace avec les Parisiens et contre laquelle nous élevons avec force. Dans le même temps, les Amis du Champ-de-Mars ont lancé un concours international d'aménagement paysager du Jardin du Champ-de-Mars pour lui redonner son lustre d'antan, une idée que la Mairie pourrait reprendre à son compte et demander comme héritage des JO justement. Voici le lien vers le site très intéressant de l'association sur ce concours qui s'articule autour de divers aspects spécifiques : paysagement, accessibilité, mise en lumière, sécurité, loisirs, événements, services...

[http://www.amisduchampdemars.fr/Concours-d-idees-Champ-de-Mars-du-Futur-Le-Champ-des-possibles\\_a55.html](http://www.amisduchampdemars.fr/Concours-d-idees-Champ-de-Mars-du-Futur-Le-Champ-des-possibles_a55.html)

Christine Nedelec



Le Champ-de-Mars privatisé (Eurofoot 2016 ©AFP)

**8<sup>e</sup>** ARRONDISSEMENT

**HÔTEL DE LA MARINE**

Il y a deux ans, nous avons informé nos lecteurs du projet controversé de rénovation complète de l'Hôtel de la Marine. Il était prévu d'en faire un palais presque entièrement dédié à l'art de vivre à la française et à la gastronomie.

Rappelons que ce que nous appelons encore Hôtel de la Marine a été construit en 1758 sur les plans de Jacques-Ange Gabriel pour être le garde-meubles royal. Après la Révolution il était devenu le Siège de l'État-Major de la Marine qui l'a récemment libéré.

Sur le plan patrimonial, l'édifice a été repris en 2015 par le Centre des Monuments Nationaux qui, sous l'impulsion de son président Philippe Béval, a fait évoluer le projet pour tenir compte des préconisations du rapport de la commission présidée par Valéry Giscard d'Estaing, en 2011, ainsi que des nombreuses critiques de différentes associations de défense du Patrimoine.

Finalement, donc, l'ensemble du bâtiment qui représente plus de 12 000 m<sup>2</sup> sera divisé en plusieurs zones après rénovation des façades et des toitures :

1) 4 000 m<sup>2</sup> ouverts à la visite dont :  
– les somptueux salons Napoléon III au 1<sup>er</sup> étage, en façade, lesquels ont déjà été rénovés il y a une dizaine d'années.

– l'appartement de Thierry de Ville d'Avray, surintendant des cabinets de Louis XVI, côté rue Florentin, qui va être restauré (suppression de faux plafonds, cloisons, mezzanines...) et remeublé.

– l'appartement de Madame de Ville d'Avray qui va être également restauré. Il est à noter que les cours intérieures seront accessibles au public par nécessité et qu'une verrière sera posée entre le 2<sup>e</sup> étage et le 3<sup>e</sup> étage de la cour de l'intendant, côté rue Florentin, ladite cour devant abriter la billetterie.

2) Dans les étages, essentiellement à l'arrière, 8 000 m<sup>2</sup> de bureaux seront loués.

3) A la demande de l'État, un espace, essentiellement en rez-de-chaussée, sera dédié à l'art de vivre à la française et comprendra : salon de thé, café et restaurant. Au surplus, les arts de la table seront défendus à travers des expositions temporaires, surtout dans la galerie des tapisseries et dans l'ancienne salle du centre opérationnel de la Marine. Les travaux, en cours de démarrage pour une livraison prévue fin 2019 devraient coûter 110 millions d'euros.

Grâce à un habile montage juridique, le



*L'hôtel de la Marine sous sa bâche*

contribuable sera peu sollicité. En effet, l'État, à travers les Ministères de la Défense et des Affaires Etrangères, devrait apporter 10 millions d'euros ; le Centre des Monuments Nationaux apportera 9,5 millions ; la publicité sur la façade pendant les travaux rapportera 5 millions ; le reste sera essentiellement financé par un emprunt qui sera remboursé par la location des 8 000 m<sup>2</sup> de bureaux. Quant au mécénat, il n'interviendra qu'à la marge.

En conclusion, il reste à savoir si l'espace dédié à l'art de vivre à la française, réussira à bien s'intégrer dans cet édifice patrimonial et historique de première qualité, ce dont nous doutons quand même un peu. De son côté, l'Académie des Beaux-Arts qui avait émis un avis négatif sur le premier projet, n'a, semble-t-il, pas encore pris de position sur le nouveau projet.

*Régis de Savignac*

**LE GRAND PALAIS A-T-IL DU POT ?**

Dans la cour Nord du Grand Palais, ce charmant miroir d'eau composé de trois groupes d'adolescentes et d'enfants jouant au bord de l'eau symbolise la Seine et ses affluents : l'Aube, le Loing, l'Essonne, l'Yonne, l'Armençon, la Cure, l'Oise, la Marne et le Petit Morin. Il est l'œuvre de Raoul Larche (1860-1912) et décore très joliment cette cour. Avait-il vraiment besoin qu'on vienne planter en son milieu un gigantesque pot de fleurs tout doré ? Nous savons que ces maxipots sont à la mode à Paris et partout ailleurs... Pour nous cette charmante fontaine n'avait besoin de rien de plus mais ce ne semble pas être l'avis des princes qui nous gouvernent. Il paraît que ce n'est que provisoire, espérons que ce pot disparaisse après l'exposition des jardins au Grand Palais, par ailleurs fort intéressante.

*JLW*



*Le pot du Grand Palais*

**9<sup>e</sup>** ARRONDISSEMENT

**LE LYCÉE JACQUES-DECOUR FAIT PEAU NEUVE**

La Région Ile-de-France a lancé récemment un plan d'urgence pour rénover les lycées franciliens. L'effort du plan pluriannuel d'investissement va passer de 2 à 5 milliards d'euros. Deux lycées du 9<sup>ème</sup> sont concernés : la cité scolaire Jacques-Decour et le lycée Edgar-Quinet. Le Daily Neuvième est allé faire l'état des lieux à Jacques-Decour.

Le bâtiment, construit en 1876, a besoin d'être entièrement rénové. Les locaux de Jacques-Decour, situés avenue Trudaine, accueillent environ 2 000 élèves, collégiens, lycéens et étudiants en classes préparatoires scientifiques et commerciales.

Selon le chef d'établissement une dizaine de salles sont inutilisables, tandis qu'une quinzaine de préfabriqués occupent la cour du côté du collège, le plus urgent à traiter. Le ravalement de façade du lycée est aussi inévitable.

Ni la région, ni le proviseur ne donnent d'indication sur la somme et le temps nécessaires à la remise en état de l'établissement. Une première partie des travaux avait déjà été menée dans les années 1990 avant d'être stoppée dix ans plus tard.

La maire du 9<sup>ème</sup> Delphine Bürkli, également conseillère régionale, est satisfaite que la rénovation d'un "joyau parisien" soit en route. Un plan de maintenance des lycées sera mené en parallèle du plan d'urgence et concernera les lycées Condorcet, Lamartine et Jules Ferry dans le 9<sup>ème</sup>.

*Le Daily Neuvième / JLW*



*La cour du lycée - © D9*

## UN IMMEUBLE DE BUREAUX EN VÉGÉTALISATION VERTICALE ?



Végétalisation rue Duperré

Architecture étonnante au coin des rues Duperré et Douai... La hauteur est modeste par rapport au voisinage, la forme n'est pas trop choquante, mais c'est la couleur qui nous fait tiquer. A-t-elle été choisie parce que l'architecture moderne veut choquer ? L'architecte a-t-il voulu adoucir cette couleur rouge vif en la couvrant de végétaux ? S'il s'agit de vraies plantes, l'entretien nécessaire à leur survie va être laborieux...

Jan Wylers

## 11<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

### SOUS-STATION VOLTAIRE : VICTOIRE DES ASSOCIATIONS

La sous-station électrique Voltaire du 14 avenue Parmentier est emblématique du patrimoine parisien des 36 sous-stations électriques construites entre 1900 et la Seconde Guerre Mondiale. Une demande d'inscription aux Monuments historiques de l'entièreté du bâtiment intérieur et extérieur a été déposée, au même titre que la Sous-station Bastille – La Cerisaie. Elle est aujourd'hui menacée par le projet Etoile Cinémas, lauréat pour ce site de l'appel à projet "Réinventer Paris".

Ce projet ne répond pas à la préservation de l'architecture et des volumes intérieurs et propose une surélévation qui va détruire le toit et son magnifique verger actuel. L'association "Le 14 avenue Parmentier" a déposé une requête auprès du Tribunal Administratif de Paris pour annuler la procédure d'appel à projets "Réinventer Paris" sur le site de la sous-station Voltaire pour vice de forme. Une première audience en janvier avait eu pour suite la réouverture du dossier. La seconde audience fin mai mettait en lumière un vice de forme concernant la procédure d'appel à projet :

"Un appel à projets est requalifié en procédure soumise à marché public si l'initiative du projet appartient à la collectivité publique et si la collectivité, par l'appel à projets, entend répondre à l'un de ses propres besoins (un cinéma), en rémunérant son cocontractant par un prix, ce qui est le cas pour la sous-station Voltaire". (Extrait des conclusions de M<sup>e</sup>. Aldo Sevino).

"D'autre part, le règlement de l'appel à projets mentionne la participation d'un jury international. La composition de ce jury dit "international", n'a d'international que le nom. En effet, il ressort très clairement que la majorité des membres votants étaient des adjoints à la Maire de Paris et des élus. A l'image de l'opacité de la procédure, le président du jury n'était autre qu'un adjoint à la Maire de Paris. Dès lors, la présidence internationale du jury telle que prévue au règlement n'a pas été respectée".

Parallèlement, ce collectif d'habitants du XI<sup>ème</sup> a élaboré un autre projet proposé à la Mairie de Paris pour ce lieu, La Compagnie Parisienne d'Énergie Citoyenne (Lieu de culture et d'agriculture), respectant l'architecture actuelle des volumes intérieur et favorisant une remise aux normes du bâtiment la moins onéreuse possible.

Ce lieu serait ouvert aux citoyens avec de multiples programmes osant et une mixité audacieuse (salle de cinéma mutualisée, hall de rencontre citoyen pour expositions et conférences, ateliers, jardins, potagers, cuisines collaboratives,...). Il proposerait des activités pédagogiques axées sur la connaissance, l'innovation, le partage et la mise en commun.

**Le Tribunal Administratif vient de condamner la ville de Paris, qui fait appel, à 1 000 euros et de déclarer illégale la procédure d'appel à projet de l'opération Réinventer Paris, qui permettait à la Ville d'éviter le règlement des marchés publics avec appel d'offres etc.... Avec ce jugement, les vingt-deux autres projets de «Réinventer Paris» peuvent facilement être remis en cause.**

Christine Nedelec



La sous-station Voltaire

## STADE DE MÉNILMONTANT LES RECOURS CONTINUENT



TEP menacé (Google)

L'association "Sauvons Notre Stade" poursuit le combat qu'elle mène depuis près de 7 ans afin de conserver la destination ludique du Terrain d'Éducation Physique de Ménilmontant situé 49/53 bd de Ménilmontant et du jardin partagé sis 7/13 passage de la Folie Regnault. Dernier terrain de grande taille en plein air de l'arrondissement et destiné aux loisirs, ouvert en libre-service à la population, le TEP et le jardin partagé sont l'objet d'un projet immobilier qui vise à construire un Centre de Valorisation et d'Apport des Encombrants (CVAE) - une déchetterie - au pied d'un ensemble de 85 logements au sein de l'arrondissement le plus densément peuplé de Paris. Avec plus de 413 habitants/ha le XI<sup>ème</sup> atteint une densité double de celle de Paris, (222 habitants/ha), mais la densité d'espaces verts s'élève à près de 0,6 m<sup>2</sup> par habitant dans cet arrondissement alors que l'Organisation Mondiale de la Santé préconise 10 m<sup>2</sup> par habitant !

À ces constructions s'ajoutera un gymnase clos qui occupera selon le projet immobilier les 800 m<sup>2</sup> actuellement occupés par le jardin partagé. Des 6 000 m<sup>2</sup> de terrain en plein air consacrés actuellement aux loisirs ne subsisteront que près de 400 m<sup>2</sup> dans le futur...

"Sauvons Notre Stade" a déposé un recours contre le Permis de Construire et un contre l'édification du CVAE au pied des logements programmés devant le Tribunal Administratif compétent.

Par ailleurs l'association "Sauvons Notre Stade" a attiré l'attention des élus au Conseil de Paris sur ce projet. Les groupes "Les Républicains", "Modem" et "Les Verts - Europe Écologie" ainsi que Danielle Simonnet, élue non inscrite et membre du Front de Gauche, se sont opposés à la modification du plan local d'urbanisme (PLU), rendant le terrain du TEP constructible.



avancée dans son projet. Les maires des 11<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> arrondissements ont présenté le projet au public, après une phase de concertation, le 5 décembre dernier. La Salle des fêtes de la mairie du 12<sup>ème</sup> était pleine à craquer ce qui marque bien l'intérêt des habitants... et leur méfiance.

Nos maires nous ont donc présenté "un projet ambitieux visant à apaiser, rééquilibrer et revaloriser la place de la Nation". De quoi s'agit-il ? L'objectif numéro un est d'abord de réduire autant que possible la circulation automobile en ramenant à 4 voies les 8



Caserne de Reuilly aujourd'hui



Projet Caserne de Reuilly

voies existantes en élargissant le square central. Dans l'impossibilité de supprimer les contre allées on imagine en rendre une partie à circulation douce, voire piétonne, entre l'avenue Philippe Auguste et l'avenue Dorian. L'accès à la circulation centrale serait supprimée pour les avenues du Bel-Air, Dorian et de Bouvines et reportée sur la contre allée.

L'exemple de la place de la République maintenant vantée pour sa fluidité de circulation sans tenir compte des encombrements monstrueux des avenues y débouchant, nous fait craindre un phénomène identique pour les avenues rayonnantes de la place de la Nation.

Un autre point très important, guère évoqué jusqu'alors, est l'aménagement du square central avec son imposant monument dû à Jules Dalou représentant la République debout et universelle. Après la dernière guerre, l'occupant ayant fait disparaître les animaux en bronze qui ornaient le bassin entourant la statue les pouvoirs publics en exercice ont fait combler le bassin et projeté une butte en terre au maigre gazon, plantée



Projet hôpital Rothschild

d'arbustes qui masquent une tranchée refuge pour gens discrets et rend peu visite le bas du monument.

Nous demandons depuis des années la suppression de cette butte et le remplacement du bassin par un miroir d'eau pour glorifier la statue et la rendre moins accessible aux nombreux visiteurs de fin de manifestations armés de leurs bombes de peintures qu'il faut ensuite nettoyer.

Lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2017 un collectif pluridisciplinaire composé d'urbanistes, paysagistes, architectes, de designers a accueilli la population, place de la Nation, et une préfiguration du futur aménagement a été mise en place.

A cette occasion, nos édiles ayant la volonté de nous rendre la vie plus facile et plus douce dans un environnement agréable nous souhaitons que soient mis en œuvre certains points ayant déjà fait l'objet de demandes répétées, Nation constituant un élément essentiel pour les transports en commun de l'est parisien.

- Mise en sens montée et descente de l'escalier mécanique double d'accès au métro côté Voltaire, qui fonctionne à l'heure actuelle uniquement dans le sens de la montée pour les deux escaliers parallèles.

- Prévoir un plus large accès au RER A, l'ascenseur actuel étant ridiculement petit, pour accueillir les 8 000 étudiants venant s'ajouter aux utilisateurs actuels et aux voyageurs du tramway qui doit être prolongé jusqu'à la place de la Nation.

- Faire disparaître la cabine de chantier qui orne la place depuis des années face aux colonnes du Trône.

- La suppression, au pied des arbres, des



Place de la Nation verte

grilles métalliques centenaires conçues par Gabriel Davioud et auxquelles nous sommes très attachés et leur remplacement par des massifs de "végétalisation" empiète largement sur les trottoirs et rend difficile la circulation des piétons.

A noter que ces massifs, plus ou moins entretenus par des bénévoles, constituent souvent des lieux d'aisance pour la gent canine et ne sont pas les avocats de rêve d'un Paris propre et vert...

Guy Lesève



Arbre dans sa base végétale



Plaque en fonte conçue par Gabriel Davioud

## 13<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

### TOURS DUO - LES FOSSOYEURS



Détruire Paris : un plaisir cynique

Anne Hidalgo a jeté la première pelletée de terre pour le chantier des tours Duo, en compagnie de Jean Nouvel, Jean-Louis Missika, etc. Les tours Duo, vues depuis l'Arc de Triomphe, seront en co-visibilité du Panthéon mais nettement plus hautes.

Trois autres tours sont aussi prévues à côté. Le monument historique en sera complètement enterré.

Le mot "site" semble étranger à Madame Hidalgo et même à beaucoup de journalistes et de Parisiens.

La maire évoque "un élan vers la modernité". Nous avons la sensation de revenir 50 ans en arrière, à l'époque de Pompidou. Michel Holley, dans les années 60, employait les mêmes mots pour "l'urbanisme vertical". Aujourd'hui, nous en conservons les stigmates : les perspectives gâchées par les barres ou les tours datent de cette époque, à commencer par la tour Montparnasse. Et le regard qui se porte vers le Sud-Ouest croit distinguer la banlieue, Ivry (curieusement une colline), alors qu'il s'agit du 13<sup>ème</sup>.

La Cour d'Appel a rejeté le 30 mars la requête de Monts 14 contre la Révision simplifiée du PLU autorisant la hauteur de 180 m pour la tour Triangle et le Conseil d'État a refusé de traiter le pourvoi en cassation tenté contre les tours à Masséna.

L'association s'apprête à attaquer le permis de construire de la tour Triangle, qui vient d'être accordé. Elle fait un appel aux dons.

*Patrice Maire, président de Monts 14*

### LA PETITE ÉCOLE DANS LA PRAIRIE : THE END



*La petite école dans la prairie*



*Ce qu'il en reste aujourd'hui*

La charmante école maternelle de la Cité Dorée (90 Boulevard Vincent-Auriol) posée sur sa petite colline de verdure, miracle dans ce quartier massacré par la folie des années 70, n'est plus.



*L'école couverte de sa fresque avant démolition*



*Projet école 90 Bd Vincent Auriol - le scénario 2 retenu*

Cette école de plain-pied dans son jardin aurait certes eu besoin de rénovation, était-ce une idée criminelle que demander à la conserver pour que les enfants du quartier voient leurs jeunes années bercées de douceur ? Ce serait oublier l'obsession majeure de la Mairie : la densification sans limite.

L'école sera en effet reconstruite mais entourée de trois énormes immeubles de logements (sociaux et intermédiaires) : deux de 10 étages et un de 6. L'école perdra presque tout son jardin et son verger. La mairie du 13<sup>ème</sup> annonce fièrement que "l'opération 90 boulevard Vincent Auriol a fait l'objet d'un processus de démarche participative exemplaire" avec moult réunions de riverains, parents d'élèves etc... Nous en étions. Participatif, peut-être : Il fallait choisir entre 3 projets tous aussi denses et désolants les uns que les autres. Les fameuses réunions de concertation se cantonnaient à des présentations commerciales et mensongères des projets où il peut vous être répondu sans vergogne que les toits végétalisés permettent une meilleure biodiversité que le petit jardin séculaire en pleine terre. Ces fausses concertations sont une farce dont nous sommes les dindons. Jusqu'à quand allons-nous supporter cette parodie de démocratie ? On est loin de la co-construction comme nos voisins civilisés peuvent la pratiquer.

Débat ou pas, le résultat est le même à Paris : comparez la photo vue du ciel à l'image de l'architecte et vous verrez ce qui va se passer. Les enfants n'apercevront que rarement le soleil... Pour l'anecdote, juste avant la démolition de l'école, les enfants, guidés

par le street-artiste Zdey, ont réalisé une fresque géante, œuvre joyeuse hélas vraiment éphémère. Nous vous en livrons une image en guise de souvenir... Cela nous rappelle la triste histoire de la Tour 13. Elle avait été entièrement peinte par des Street-artistes et avait remué des foules avant de succomber à la démolition.

*Christine Nedelec*

## 14<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

### CINÉMA GAUMONT ALÉSIA : "RÉNOVATION" BRUTALE

Voici une belle structure dotée d'un gigantesque arc de béton qui aurait parfaitement pu être conservée et rénovée pour en conserver le charme. Mais non, une fois de plus on a préféré choquer ("faire un geste architectural fort", c'est bien l'expression consacrée ?) et construire un bâtiment futuriste tout en fractions et angles qui n'a rien à faire dans cet environnement. La façade sert d'enseigne lumineuse géante. Désolant...

*Jean-Claude Momal*



*Le cinéma Gaumont autrefois*



*La façade moderniste qui est venue le remplacer*

**15<sup>e</sup>** ARRONDISSEMENT**LES RÉSERVOIRS DE GRENELLE :  
"PARICULTEURS" DÉTRUIT  
L'ENVIRONNEMENT**

Pour parvenir à son objectif de 100 000 hectares de végétalisation en 2020, la Mairie de Paris est prête à supprimer un grand lieu de biodiversité, supprimer un îlot de fraîcheur, créer un îlot de chaleur, dispenser davantage de particules fines dans l'air du 15<sup>ème</sup> et probablement détruire définitivement un réservoir d'eau non potable ! Eau de Paris a cédé à Pariculteurs, le réservoir d'eau non potable de Grenelle. Ce réservoir a non seulement une fonction hydraulique fournissant de l'eau aux services de la Ville, mais il crée un îlot de fraîcheur dans un quartier hyper-construit au milieu duquel il se situe (près de 50 000 habitants/m<sup>2</sup>) émaillé de rues étroites très chaudes (Selon l'Apur). Comme l'eau absorbe les particules fines, ce réservoir est un acteur important de la lutte contre la pollution dans ce quartier.

Mais ce réservoir est aussi un véritable lieu de biodiversité, où les canards sauvages viennent se reproduire entre février et juillet, où les mouettes au moindre vent annoncé sur les côtes viennent se réfugier par centaines, où il n'est pas rare de voir un héron ou autre migrant se poser. Les voûtes

sont un lieu de nidification des pipistrelles, espèce protégée de petites chauves-souris en voie de disparition.

Ce projet, conduit par deux écologistes (!) de la Mairie, Célia Blauel et Pénélope Komitès, prévoit l'aménagement des bassins, vidés de leur eau, qui seront recouverts d'arceaux bâchés de plastique, chauffés à 25°C dans lesquelles des plantes pousseront hors-sol en trempant leurs racines dans un peu d'eau enrichie de nutriments provenant des déjections des truites des petits parcs d'aquaponie.

Des aménagements lourds, grevant le bâti des bassins sont prévus comme la construction d'escaliers, de rampes, de monte-charges et de bureaux...

Alors que le Conseil de Paris a voté en septembre 2015 la réversibilité du réservoir celle-ci ne sera plus possible. Paris, ville très dense et très minéralisée, souffre et va beaucoup souffrir dans un futur proche du réchauffement climatique. Il est dangereux de supprimer deux bassins d'eau, alors que des stress hydriques de grande ampleur sont annoncés et que se construisent à grand frais des mares dans les jardins parisiens pour contrer les effets de la chaleur, l'eau étant le premier remède à la chaleur et la pollution.

Nous avons demandé à la Mairie de Paris de déplacer ce projet sur une autre espace par courrier du 30 avril.

En résumé, la suppression d'un îlot de fraî-

cheur dans un quartier à rues chaudes de près de 50 000 habitants/km<sup>2</sup>, la destruction d'un vrai lieu de biodiversité si rare à Paris, la création d'un îlot de chaleur par le chauffage à 25°C des tunnels au milieu des hauts bâtiments encerclant le réservoir, les particules fines qui ne seront plus absorbées par l'eau mais retenues par les bâches plastique pour se répartir à nouveau dans l'air, et enfin la mise en péril du réservoir ne préservant plus sa réversibilité, militent pour déplacer ce projet sur un autre espace.

*Agnès Lozet, Présidente de Respiration Paris 15  
<http://respirationparis15.wordpress.com>*



*Un des réservoirs de Grenelle*

**TOUR TRIANGLE : AIDEZ-NOUS... SANS VOUS PARIS SERA DÉFIGURÉ !**

**Aidez-nous à protéger le paysage de Paris... Aidez-nous à promouvoir une ville au développement harmonieux, résilient, loin de tout brutalisme.**

Soutenez SOS Paris avec le Collectif Contre la Tour Triangle qui lance une grande campagne de dons ("crowdfunding" pour nos amis anglophones) pour financer ses recours contre son permis de construire. Si la Mairie a validé ce permis en urgence le 28 avril dernier, sans doute craignait-elle que les élections ne viennent contrarier ses mauvais plans ou que la nouvelle Ministre des Armées ne revienne sur la mise en danger de son ministère depuis le mirador que constitue cette tour à proximité. Nous nous adres-

sons à Florence Parly en espérant que puisse être remise en cause ce projet offert sur un plateau d'argent à Unibail-Rodamco et à Herzog et De Meuron, sans passer par un concours d'architecture international ou une procédure de marché public. Nous avons choisi les meilleurs avocats, experts en droit de l'urbanisme et de l'environnement qui ont élaboré un argumentaire de nature à fragiliser cette tour aux pieds d'argile et son étrange processus décisionnel.

SOS Paris comme le Collectif Contre la Tour Triangle est tout à fait conscient d'attaquer un bastion ultra puissant, mais ce qui nous porte haut c'est notre fonction de lanceurs d'alerte, de défenseurs de l'intérêt général pour les questions de patri-

moine et d'environnement. Nous sommes majoritaires à refuser que l'on nous impose une nouvelle tour Montparnasse. Le dynamisme économique n'a rien à voir avec une tour de bureaux en blanc anti-écologique et qui en fin de vie sera rendue aux Parisiens qui devront la détruire à grands frais. Un don de quelques euros multiplié par des milliers de donateurs peut créer un ruisseau d'or... Soyons donc le plus nombreux possible !

Pour agir avec SOS Paris et le Collectif contre la tour Triangle, envoyez votre chèque à SOS Paris 103 rue de Vaugirard 75006 Paris ou pour faire un don sécurisé en ligne rendez-vous sur : <https://www.helloasso.com/associations/sos-paris/collectes/faire-un-don-a-sos-paris> ou encore : <http://www.contrelatourtriangle.com/>

**HAUT LES CŒURS !**

*Christine Nedelec*



*Projet Tour Triangle*

**NICOLAS HULOT POURRA-T-IL SAUVER LES SERRES D'AUTEUIL ?**



*Les Serres d'Auteuil*

Dans une tribune publiée sur le site du journal "Le Monde" le 26 mai dernier, le Comité de soutien des serres d'Auteuil, dont Lise Bloch-Morhange est la porte-parole fondatrice, appelle le nouveau ministre de la transition écologique à sauver ces serres menacées par l'extension du stade Roland-Garros. En voici un extrait :

« Plus que tout autre, Nicolas Hulot est à même de mesurer l'ampleur du massacre en cours dans le jardin botanique des serres d'Auteuil puisque, dès le 23 novembre 2010, il adressait une lettre au maire de Paris de l'époque, Bertrand Delanoë, pour exprimer son inquiétude à l'égard de ce "témoin muet d'un grand patrimoine végétal vivant" menacé par "un projet mettant en péril ces biens publics que sont devenus les jardins, les serres historiques et leurs collections remarquables", et lui demander s'il était possible d'étudier d'autres solutions d'extension du stade Roland-Garros.

Depuis, nombre d'associations de défense de l'environnement locales, nationales et internationales – dont l'Icomos (International Council on Monuments and Sites ou Conseil international des monuments et des sites), la plus grande association internationale de protection des paysages, conseil de l'Unesco – ont pris la relève de son initiative. Ainsi que Nicolas Hulot le suggérait, il existait bien d'autres solutions, comme celle d'étendre le stade Roland-Garros sur l'autoroute A13, projet alternatif proposé par des associations dès mars 2013. Malheureusement, il n'a jamais été possible de nouer un dialogue de fond avec les dirigeants de la Fédération française de tennis

(FFT), si bien qu'il a fallu se tourner vers les tribunaux et déposer de multiples recours, toujours actuels.[.....]

Ces ardents citoyens ne désarment pas, la défense des serres d'Auteuil étant devenue une cause nationale depuis qu'ils ont compris une chose essentielle : si on laisse la FFT achever son œuvre de destruction dans la partie sud-est du jardin, le site tout entier, coincé entre le périphérique et le stade Roland-Garros, sera rapidement condamné. La FFT n'a-t-elle pas déjà assez fait la preuve qu'elle n'a pas le moindre souci des arbres et des plantes ? Il est donc temps de faire un exemple en demandant, au nom du respect de l'environnement, l'arrêt de la construction du stade de cinq mille places, ainsi que celui de la transformation des bâtiments inscrits monuments historiques de l'Orangerie et du Fleuriste en locaux commerciaux Roland-Garros. »

Puis les signataires de l'appel (dont Françoise Hardy, présidente d'honneur du Comité de soutien, Erik Orsenna ou François Loyer) suggèrent que la Fédération française de tennis pourrait alors restaurer cette partie du jardin botanique en y replantant arbres et plantes et aller s'étendre sur l'autoroute A13. Et concluent ainsi :

« Nous comptons sur le ministre de la transition écologique et solidaire, qui a tant œuvré pour la défense de la planète, sachant que c'est notamment en pensant aux générations futures que nous lui demandons de sauver les serres d'Auteuil. »

Le comité de soutien des serres d'Auteuil appelle le nouveau ministre de la transition écologique à sauver ces serres menacées par l'extension du stade Roland-Garros. Témoin muet d'un grand projet mettant en péril ces biens publics que sont devenus les jardins, les serres historiques et ces ardents citoyens ne désarment pas, la défense des serres d'Auteuil étant devenue une cause nationale depuis qu'ils ont compris une chose essentielle : si on laisse la FFT achever son œuvre de destruction dans la partie sud-est du jardin, le site tout entier, coincé entre le périphérique et le stade Roland-Garros, sera rapidement condamné. La FFT n'a-t-elle pas déjà assez fait la preuve qu'elle n'a pas le moindre souci des arbres et des plantes ? Il est donc temps de faire un exemple en demandant, au nom du respect de l'environnement, l'arrêt de la construction du stade de cinq mille places, ainsi que celui de la transformation des bâtiments inscrits monuments historiques de l'Orangerie et du Fleuriste en locaux commerciaux Roland-Garros. Nous comptons sur le ministre de la transition écologique et solidaire, qui a tant œuvré pour la défense de la planète, sachant que c'est notamment

en pensant aux générations futures que nous lui demandons de sauver les serres d'Auteuil.

*Lise Bloch-Morhange  
Porte-parole de Sauvons les Serres d'Auteuil*

**LA SYNAGOGUE DE LA RUE COPERNIC SOUS MENACE**

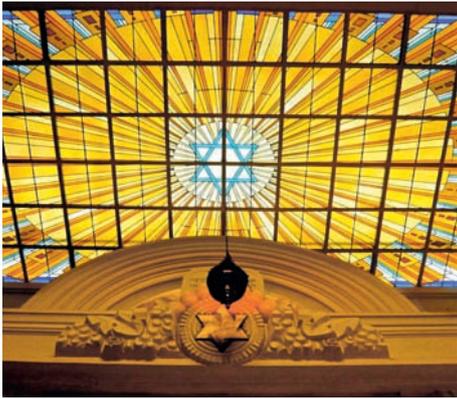
Quand la destruction de notre patrimoine architectural est infligée par des agents extérieurs, c'est très douloureux, mais quand elle résulte d'une décision par ceux qui sont supposés en être les gardiens, on ne peut qu'en être saisi. Tel est le cas de la synagogue située au 24 de la rue Copernic, appartenant à l'Union Libérale Israélite de France, et dont le conseil d'administration a décidé la démolition, sous prétexte de construire un bâtiment neuf, négligeant totalement la valeur patrimoniale de l'édifice.

Cette synagogue fait partie intégrante de l'histoire de l'Union Libérale Israélite de France. Le bâtiment d'origine fut loué en 1907, puis acheté en 1921. Dès 1923-1924, la communauté fit construire la synagogue actuelle qui, sans être classée monument historique, est presque centenaire.

L'importance de cet édifice dépasse la petite communauté qui fut fondée en 1907, après la loi de la séparation entre l'Église et l'État, et dont la devise "Tradition et modernité" signale sa volonté de concilier le respect du legs du passé, avec les changements affectant notre société actuelle. Tout d'abord, si les congrégations juives avaient construit des synagogues au tournant du siècle, ce n'était plus le cas dans les années



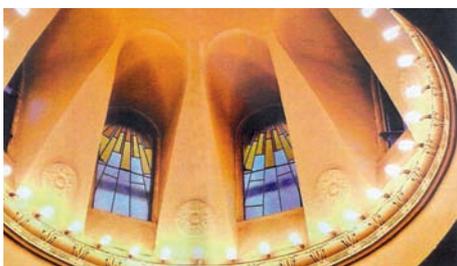
*La façade actuelle*



La verrière

vingt, époque à laquelle l'avenir s'annonçait déjà plus sombre pour les Juifs de France, comme pour ceux de l'Europe en général. Les synagogues manifestant le style Art Déco sont donc rares en Europe : celle-ci en représente un exemple tout à fait exceptionnel. Parmi les éléments caractéristiques du style Art Déco, on note d'abord la verrière au-dessus de l'estrade (la bimah), portant une étoile de David rayonnante : une création du peintre Pierre-Jules Tranchant (né en 1882), élève de Jean-Paul Laurens. Sur les murs, on observe des frises en bas-relief portant des ornements floraux et des inscriptions en lettres dorées, contraste qui constitue l'un des traits caractéristiques de l'Art déco. De part et d'autre de l'arche sainte, des motifs représentent un vase et une lyre. Sans doute l'aspect le plus remarquable de cet édifice est la salle centrale elle-même : les poutres de son plafond plat soutiennent une coupole, en sorte que le poids de cette dernière n'est pas distribué directement sur les murs porteurs. Même si des morceaux de décor devaient être réutilisés dans la nouvelle construction, cet élément capital serait définitivement perdu.

Cette réalisation exceptionnelle est l'œuvre de l'architecte Marcel Lemarié (1864-1941). Rationaliste, artisan des matériaux nouveaux et théoricien (auteur de L'Architecture moderne et l'hygiène, 1901), il fit construire deux édifices de première importance. D'abord un immeuble de 1908 destiné à l'origine à la Direction des Postes (93, boulevard du Montparnasse), visible encore aujourd'hui et, en 1912, le "Théâtre nouveau" (situé dans la cour du 23-25, rue de Belleville). Il s'agissait d'un édifice



Coupole de la synagogue Copernic

admirable, dont l'ossature en béton armé avait permis d'installer deux étages de balcons plongeants, en porte-à-faux au-dessus du parterre. À l'époque, la presse compara cet édifice avec le Théâtre des Champs-Élysées – alors en construction, par Auguste Perret –, préférant toutefois celui de Lemarié. Devenu le cinéma Belleville Pathé, le bâtiment fut fermé en 1961 et détruit lors de la rénovation du quartier.

Lemarié fut gravement blessé en 1917, mais il survit à une trépanation et fut décoré de la Légion d'honneur. À cet égard, la synagogue de la rue Copernic permet d'apprécier sa production de la période suivant l'Armistice, dans un langage classique-moderne fidèle à la ligne de l'ensemble de sa production et surtout intéressante par sa conception structurelle.

En sus de sa valeur esthétique, la synagogue fut marquée par l'histoire. En le 3 octobre 1941, des miliciens français firent



Le projet

explorer une bombe qui causa la destruction partielle de l'édifice, que la communauté reconstruisit en 1946. Ensuite, le vendredi 3 octobre 1980, au sortir de l'office, un attentat fut perpétré par le groupe d'Abou Nidal, causant quatre morts et de nombreux blessés. Fracassée, la verrière fut restaurée, tout comme le bâtiment dans son ensemble.

La démolition de cet édifice ferait disparaître un exemple important de l'œuvre d'un architecte novateur, une synagogue unique en son genre, et un lieu témoignant de l'histoire parisienne et de ses drames les plus poignants.

Llewellyn Brown  
Association pour la Préservation du Patrimoine de Copernic (APPC)

## BERNARD ARNAULT ET LE MUSÉE NATIONAL DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES

On se demandait ce que deviendrait cet immeuble laissé à l'abandon depuis 12 ans et qui selon la Cour des Comptes coûtait 396 000 € par an en frais de gardiennage... Ce musée d'ethnologie, fondé en 1937, situé d'abord dans l'aile gauche du palais du Trocadéro, présentait une vision synthétique de la société française traditionnelle, rurale et artisanale pour l'essentiel, depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'aux années 1960. A la fermeture du MNATP en 2005, ses collections ont été transférées (et pour l'essentiel mises en réserves) au Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) qui a ouvert en 2013 à Marseille.

Début mars, l'annonce a été faite que Bernard Arnault reprendra l'immeuble pour le transformer en centre culturel autour des métiers d'art et des savoir-faire français. Le nouveau musée s'appellera "Maison LVMH - Arts - Talents Patrimoine" et son ouverture est prévue en 2020. Bernard Arnault n'achètera pas le bâtiment, qui appartient à la Ville de Paris mais en aurait la concession pour une durée de 50 ans pour une redevance de 150 000 € par an plus un pourcentage des recettes (2 à 10% selon les services).

Le bâtiment de 13 600 m<sup>2</sup> construit par Georges Dubuisson en 1972 dans le bois de Boulogne devrait abriter expositions, salle de concerts, un fonds documentaire autour des métiers d'art et des résidences d'artistes. L'architecte Frank Gehry, qui a déjà signé la Fondation Louis Vuitton toute proche, a été chargé de réaménager le bâtiment qui est dans un état de grand délabrement. Le montant des travaux est estimé à 158 millions d'euros – dont une bonne partie sera défiscalisable au titre du mécénat. C'est encore une fois le contribuable qui contribuera, à hauteur de près de 80% et Bernard Arnault s'offrira une publicité et



Le MNATP et la Fondation LVMH voisine, vues de l'arc de Triomphe

une bonne réputation à moindre frais. L'aspect extérieur du bâtiment sera modifié, mis aux normes et conforme au label HQE (haute qualité énergétique), l'immeuble sera "enveloppé d'un habillage de verre d'apparence légère". Nous connaissons le penchant de Bernard Arnault pour les "structures légères en verre" – nous en verrons bientôt une rue de Rivoli... Attendons la suite !

Jan Wyers



Le projet de Frank Gehry

### 17<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

#### PORTE MAILLOT ...

C'est déjà en marche. L'aménagement de la "nouvelle" Porte Maillot - un gigantesque chantier qui transformera tout le secteur ouest de Paris - se poursuivra jusqu'en 2024.

Les grands axes du projet :

1. Le prolongement du RER E-Eole (jusqu'à Nanterre et Mantes) et l'arrivée du Tramway T3b qui reliera la Porte d'Asnières à la Porte Dauphine.
2. Une nouvelle gare routière souterraine et une nouvelle gare RER-Porte Maillot avec correspondance au RER C et la ligne 1 du métro.
3. Deux vastes projets immobiliers, 1 000 Arbres et Ville Multistrade, issus du concours "Réinventer Paris" au-dessus du périphérique.
4. La démolition du Rond-Point existant pour revaloriser l'axe majeur entre le Louvre et la Défense.
5. La réintégration du Bois de Boulogne au cœur de Paris.

En revanche, la réalisation de l'agrandissement du Palais du Congrès, élément clé pour Jean-Louis Missika, est moins certaine. Au cours de la réunion publique au Grand Hyatt Hôtel le 22 mars, il annonça que Christian de Portzamparc travaillait déjà sur les plans. Sur les images on voit un grand parallépipède rectangle (ou plus simplement, un cube allongé), sorte



Le projet Mille Arbres

d'éléphant blanc, sans aucun détail sur sa construction et son contenu. Nous avons contacté le bureau de l'architecte qui nous a dit que rien de tel n'était dans ses cartons... Mystère et inquiétude !

Corinne LaBalme



Porte Maillot aujourd'hui et demain

#### ... ET PORTE-MONNAIE !

Les travaux vont bon train à la place du Général-Catroux où l'ancien hôtel Gaillard, construit entre 1878-1882 et inspiré par les châteaux de Blois et Gien, deviendra prochainement la Cité de l'Économie et de la Monnaie.

Le propriétaire d'origine, Emile Gaillard, fut le banquier de Victor Hugo et du Comte



Hôtel Gaillard, place du Général Catroux

de Chambord. Racheté par la Banque de France en 1919, le bâtiment se réincarnera comme un musée offrant une initiation interactive et ludique aux thématiques économiques.

En attendant l'inauguration prévue pour 2018, les curieux peuvent visiter le futur musée "virtuellement" grâce au site [www.citeco.fr](http://www.citeco.fr). Nous vous offrons deux images de cette visite.

Le cabinet Lion & Associés, lauréat du concours d'architecture pour ce projet, a présenté des images futuristes comme celle-ci qui montrent l'utilisation du toit de l'immeuble aux formes biscornues.

Corinne LaBalme



Hôtel Gaillard avant reconstruction



L'intérieur de la Cité sur le toit selon le projet des architectes Lion & Associés

#### LE PRINTEMPS DES PAULOWNIAS

Ces arbres impressionnants qui ornent l'avenue Carnot, en pleine floraison, sont un vrai bonheur pour l'œil et susurrent que tout n'est pas perdu à Paris... JLW



L'avenue Carnot fleurie avec l'Arc de Triomphe au fond

18<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

## L'IMMEUBLE ET L'ESPACE URBAIN DANS LA GOUTTE D'OR

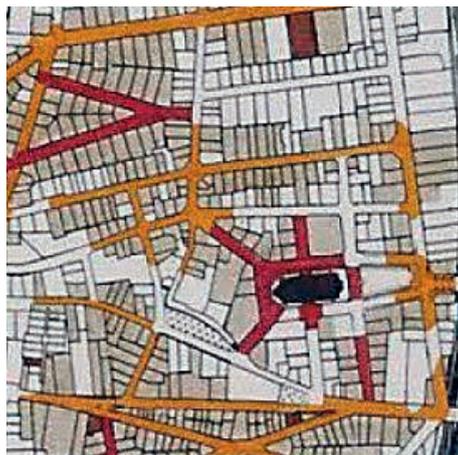
(ou comment le patrimoine historique volontairement méconnu du quartier a été volontairement détruit)

Une étude de François Loyer pour l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) sur le Paris du XIX<sup>ème</sup> siècle recensait en 1982 plusieurs espaces urbains d'intérêt élevé, parfois exceptionnel, dans la Goutte d'Or. Selon Violette Roland, alors habitante militante de la Goutte d'Or Sud, l'APUR aurait été dessaisi du dossier au bénéfice des démolisseurs.

La carte de Paris du « Recensement des édifices et ensembles urbains du XIX<sup>ème</sup> siècle » extraite de l'étude de François Loyer pour l'APUR montre que la partie sud des quartiers de la Goutte d'Or et de Montmartre était, en 1982, les derniers ensembles urbains cohérents du début du XIX<sup>ème</sup> le long de l'autre côté du mur des fermiers généraux.

Si, à l'époque de la Restauration, la butte de Montmartre a fait « Montmartre » sur son flanc sud, la butte aux Couronnes a fait "La Goutte d'Or", avec sa croix Saint-André exceptionnelle, sur son flanc sud.

Aujourd'hui il reste Montmartre. La Goutte d'Or a été détruite peu après l'étude de l'APUR. L'APUR dessaisi par la Ville, le dossier fut confié au Service technique de l'habitat qui, au nom de la "résorption de l'habitat insalubre" (RHI) et d'une déclara-



Plan du quartier de la Goutte d'Or (Etude F. Loyer-APUR)

tion d'utilité publique opportune, a rejeté l'étude de son atelier d'urbanisme.

Déterminant les caractères objectifs de la qualité des ensembles urbains du XIX<sup>ème</sup> siècle à Paris, cette étude était pourtant un outil scientifique remarquable pour l'embellissement et la protection du patrimoine historique de la Goutte d'Or. Contrairement à la démolition-reconstruc-

tion négatrice de la valeur du site, l'APUR se serait donné les moyens d'une pratique fine, intelligente, de restauration du bâti.

Le document de 1982 nous permet d'attester qu'entre les ensembles urbains du début du XIX<sup>ème</sup> siècle, Montmartre et la Goutte d'Or, les caractéristiques du bâti étaient les mêmes, c'était le même patrimoine historique. Y a-t-il eu une raison suffisante pour démolir l'un et laisser vivre l'autre ? Y a-t-il eu une raison pour refuser à la Goutte d'Or son caractère historique, son pittoresque architectural ? Personne ne répondra sérieusement à cette question.

Il était dit que les immeubles de la Goutte d'Or étaient insauvables. C'était faux. Aucun responsable politique ou administratif, aucune association ne s'était emparé du projet de restauration de la Goutte d'Or réalisé par l'équipe Culot-Breitman-Loyer (architectes de l'Institut français d'Architecture et historiens d'Art) qui a été déposé officiellement lors de l'enquête publique, et est devenu en 1988 le livre La Goutte d'Or : Faubourg de Paris.



Vue aérienne du quartier Goutte d'Or avec le projet de l'école Saint-Bernard

L'Architecte des Bâtiments de France, sollicité par deux membres de Paris-Goutte d'Or en 1984 au Palais de Chaillot, s'était déclaré favorable à une protection du site remarquable de la Goutte d'Or visé par la destruction administrative-politique. Vingt-quatre heures plus tard, il se déclarait impuissant. Il avait subi des pressions, disait-il, après la diffusion par ces deux membres de Paris-Goutte d'Or d'un tract demandant à l'élu Monsieur Jospin (lors de son meeting de campagne européenne, Porte de Clignancourt) de soutenir leur demande de sauvegarde du quartier de la Goutte d'Or.

Cette histoire revient frapper aujourd'hui : d'abord parce qu'il y a l'association Cavé Goutte d'Or qui se bat contre les coups portés à la Goutte d'Or nord ; et ensuite parce que "la résorption de l'habitat insalubre – RHI", qui a coûté sa vie à la Goutte d'Or sud, est à nouveau à l'ordre du jour au même endroit, là-même où Paris-Goutte



Perspective rue de Chartres et rue de la Goutte d'Or (qui alors - début 1984 - se disait encore hostile à la démolition) prévoyait les conséquences désastreuses de l'opération de casse du quartier. Le secteur Goutte d'Or/Boris Vian, en phase de "requalification" vingt ans à peine après la livraison des bâtiments, illustre bien ce qui a été fait.

Cavé Goutte d'Or a le courage de poser cette question en se fondant strictement sur le droit de la protection du patrimoine contre le pouvoir de l'ignorance de la nature originelle de la Goutte d'Or. Il semble que, pour cette association, la valeur patrimoniale, la qualité de l'espace urbain bâti est à promouvoir au bénéfice de ses habitants. L'espace urbain est le patrimoine de chacun. L'immeuble, la rue, le quartier, la ville sont des lieux habitables pour autant qu'ils ont une histoire avant, avec et après soi. Seuls la guerre ou le despotisme politique peuvent rayer cette histoire. La beauté, le charme d'un paysage urbain sont à préserver ou à restaurer indépendamment de toute question sociale, politique, religieuse.

Le travail de Cavé Goutte d'Or reprend les préoccupations des hommes de l'art qui se sont prononcés contre le projet de démolition-reconstruction de la partie sud il y a trente ans. Sans doute parce que les arguments de l'époque sont actuels : "Les croquis d'ambiance joints au dossier de l'enquête publique présentent une architecture agressivement en rupture, une architecture qui n'a pas sa place dans ce quartier de Paris", écrivaient les auteurs des observations déposées le 26 juin 1984 devant la Commission d'enquête publique.

La partie nord de la Goutte d'Or n'a pas encore fini de subir l'autoritarisme de la barre à trous qui pleure du brun dès les premières pluies sur un parcellaire détruit et qui bave de tristesse d'avoir à loger toujours le flux, que déjà le sud réclame de nouvelles « requalifications ».

L'insalubrité permanente d'un bâti jetable, tel est le résultat de trente-deux ans de démolitions. Quel coût ? Personne ne le calcule. Pourquoi ?

## URBANISME

Si ses îlots du début du XIX<sup>ème</sup> siècle étaient la propriété remarquable du flanc sud de la butte aux Couronnes, les deux îlots Haussmanniens Saint-Luc/Saint-Bernard et Panama/Suez en caractérisent le flanc Nord-Est. Le premier de ces îlots est enrichi par l'église Saint-Bernard, que Cavé Goutte d'Or a réussi à faire classer, et il est désigné par Loyer comme "espace urbain protégé de la casse si Paris Habitat n'avait pas eu à construire une banalité pour étudiants à la place des petites maisons historiques typiques de la rue Cavé (remarquées elles aussi) et si le Diocèse ne prenait pas le bien du classement de son église pour un mal à cause de son école.

Mais Cavé Goutte d'Or saura convaincre le juge que les petits enfants du quartier méritent, comme ceux d'ailleurs, d'apprendre à aimer le beau plutôt que le laid. Un principe d'éducation dont il est surprenant que les responsables d'école l'aient oublié avec la bénédiction des parents d'élèves.

Peut-être parce qu'ils sont à la Goutte d'Or ? Mais quelle est cette raison ?

Violette Roland

*NOTE : l'étude de François Loyer pour l'APUR est disponible en bibliothèque. Le beau livre « La Goutte d'Or, Faubourg de Paris » par Maurice Culot, Louis Chevalier et Marc Breitman (Ed. Hazan, 1988, réédité en 1998) se trouve encore dans les librairies d'occasion.*

## LA PISCINE DES AMIRAUX SERA ROUVERTE FIN 2017

Cette piscine, l'une des plus anciennes de Paris, est une des réalisations les plus intéressantes de l'architecte rouennais Henri Sauvage (1873-1932), à qui l'on doit également la Samaritaine. Elle se trouve au 6 Rue Hermann-Lachapelle.

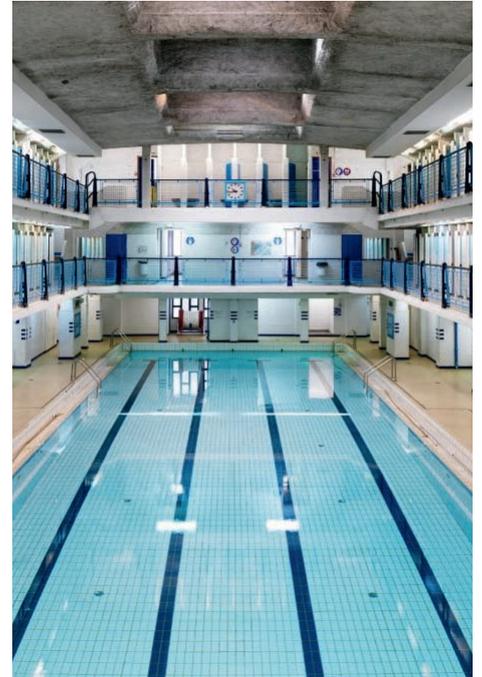
Construite entre 1927 et 1930, elle se niche au cœur d'un ensemble de logements HBM ("habitation bon marché", dispositif de logement social en vigueur jusqu'en 1949). Elle est conçue selon un modèle en gradin, permettant à tous les logements de posséder une terrasse et de la lumière naturelle.

Les spécificités de l'édifice sont notamment sa structure innovante : une ossature de poteaux et de poutres en béton armé. Le système de chauffage et de ventilation mécanique permettait à la fois d'assurer une température idéale de l'air et l'eau, et d'empêcher la condensation. La piscine des Amiraux était la première à Paris à disposer d'un système de traitement de l'eau.

Des travaux d'ampleur sont actuellement engagés par la mairie de Paris portant sur la conservation des revêtements et des éléments d'architecture d'origine encore en place, le traitement des structures et des étanchéités, la restitution des éclairages

naturels et artificiels du projet initial et la restauration du garde-corps des balcons. La piscine devrait rouvrir en septembre 2017. Dans le cadre du dispositif d'aide à la restauration du patrimoine protégé, la Région finance les travaux à hauteur d'un million d'euros.

JLW



La piscine des Amiraux

## URBANISME

### PARIS JO 2024 : À QUEL PRIX ?

**L'avis de SOS Paris sur la question des JO est réservé. La population n'a pas été consultée. Le dossier est certes luxueux, le slogan controversé "Paris made for sharing" prône le partage tandis que les sites emblématiques et les jardins parisiens sont privatisés à l'excès. La congestion des sites est assurée et l'héritage pour Paris pour le moment incertain.**

La visite de la commission d'évaluation du CIO à Paris en mai dernier visait à étudier l'intérêt du dossier Parisien à l'aune de l'impact environnemental et patrimonial des Jeux sur la ville selon ses nouveaux critères d'acceptabilité. En effet, les précédents Jeux ont eu trop de conséquences délétères sur les villes qui les ont accueillies, seules 2 villes sont restées candidates pour 2024, les autres ayant déclaré forfait.

A ce titre, l'association SOS Paris, agréée d'intérêt général et veillant depuis 1973 sur le patrimoine et le cadre de vie des Parisiens a pu exprimer son avis très réservé sur le dossier actuel. Une fois encore, malgré les promesses de participation démocratique, la population n'a pas été consultée préalablement, son adhésion restant encore hautement aléatoire. La maire de Paris, du temps de sa candidature aux élections municipales, avait pourtant assuré ne pas soutenir ce dossier qu'elle jugeait alors inutile et inopportun,



Le logo des JO 2024 sur l'Arc de Triomphe

un avis qui reste celui de nombre d'associations et d'habitants. En dépit des considérations de premier ordre concernant les dérives financières prévisibles et leur difficile contrôle, les retombées économiques contestées, ou le principe de confiscation des financements au profit de jeux qui hypothéqueraient grandement les projets et l'entretien du quotidien des Franciliens, tandis que les finances de la ville sont au plus bas, le dossier de candidature de la ville de Paris aux JO de 2024 présente plusieurs propositions irrecevables à ce jour sur le plan environnemental et patrimonial pour nos associations : l'amputation du jardin des serres d'Auteuil, la privatisation excessive du Champ de Mars et du Jardin du Trocadéro, celle du Petit Palais et des Invalides, tandis que l'héritage des jeux pour Paris se limitera quasiment à la baignabilité de la Seine, plus des aménagements en mobilité plus douce, tramway Seine et autres, qui auraient de toutes façons vus le jour.

### 1 - Contre l'amputation du Jardin des Serres d'Auteuil :

L'extension de la FFT et de « Roland Garros » au prétexte des JO (ou des Internationaux de France de Tennis) sur le jardin des Serres d'Auteuil, jardin botanique exceptionnel, site pourtant intouchable, bénéficiant de protections multiples, porte une atteinte environnementale et patrimoniale irrémédiable au site alors qu'il existe une solution alternative portée par les associations, la couverture de l'autoroute A 13. Rappelons que SOS Paris fait partie des requérants en appel contre ce projet. Cette amputation du jardin ne doit pas être acceptée ni même cautionnée par les experts du CIO.

### 2 - Contre la privatisation excessive des sites emblématiques de la capitale : Champ-de-Mars, Trocadéro, Invalides, Grand Palais, Petit Palais et de ses jardins :

Ce dossier vend l'écrin de rêve que constitue Paris et s'approprie ses sites les plus prestigieux. Ah, Paris sans les Parisiens...

Les espaces de respiration de la capitale sont quasi tous requis : le jardin des Champs-Élysées, du Grand Palais, l'esplanade des Invalides, le Jardin de la Villette. Où les Parisiens iront-ils respirer ? Le Champ-de-Mars serait privatisé presque en totalité au dépens de

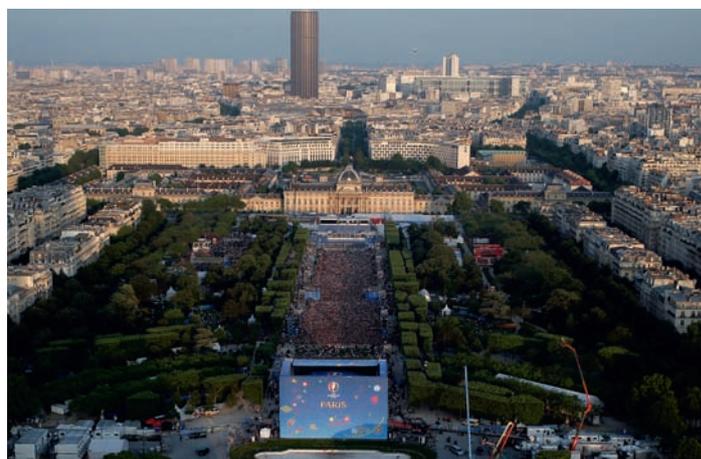
ses nombreux usagers, dont les touristes, sur une durée de presque 2 ans : ce n'est pas acceptable et les associations sont prêtes aux recours sur cette occupation sans partage. De même le jardin du Trocadéro n'est pas à même de recevoir la fréquentation d'un live site. Les jardins ne sont pas des places publiques à piétiner et ces live sites seraient plus appropriés place de l'Hôtel de Ville ou de la République.

### 3 - Un héritage à améliorer pour rendre supportable les nuisances maximales

Quant à l'héritage des jeux pour Paris, il se borne à la baignabilité de la Seine qui reste, elle, hypothétique sur la durée, du fait des contraintes techniques et certes à quelques aménagements en matière de transports urbains souvent déjà dans les tuyaux et boostés pour l'occasion.

Nous demandons que ces jeux soient l'occasion d'investir dans des équipements supplémentaires à l'attention des Parisiens qui manquent tant d'espaces sportifs et de respiration surtout s'il leur faut attendre 30 ans pour se remettre des JO du siècle !

*Christine Nedelec*



*Le Champ-de-Mars privatisé par l'Eurofoot*

## LE FOURVOIEMENT DU STYLE INDUSTRIEL

### Dé-haussmanniser Paris est une volonté non dissimulée de la municipalité parisienne actuelle.

Olivia Polski, adjointe d'Anne Hidalgo chargée du commerce et notamment du renouvellement des kiosques à journaux, l'a affirmé comme une évidence lors d'une rencontre l'été dernier avec les porteurs de la pétition qui souhaite le maintien des kiosques traditionnels : hors de question de conserver ce style haussmannien. C'est ringard. Le cahier des charges des nouveaux kiosques spécifie un style industriel.

Le style industriel semble être devenu l'alpha et l'oméga de ce qui est envisageable lors de tout nouvel aménagement dans notre capitale. Dans les rares nouveaux jardins, au Parc Clichy-Batignolles – Martin Luther King (les noms à rallonge sont en vogue) dans le 17<sup>ème</sup>, dans les jardins d'Éole du 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup>, il y a presque davantage de béton que de verdure et le tout est entouré de grillages simple torsion, car "c'est design".

Sur les quais piétonnés et les places réaménagées, plutôt que les bancs de Gabriel Davioud, on dispose désormais des amoncellements de poutres striées de rouge fluo évoquant un décor de chan-

tier. Ces sièges n'ont pas de dossier et sont trop bas pour qu'on puisse s'y assoir correctement. Ils sont en bois brut et restent donc longtemps humides après la pluie (contrairement au bois peint des bancs classiques). Ils ne sont pas hygiéniques car on s'y assoit là où d'autres ont mis leur pieds. Et on imagine très mal des personnes âgées s'y installer, mais ils ne leur sont bien sûr pas destinés. Ce sont des bancs petits-vieux-proof. Ils auraient leur place dans une aire de pique-nique en bordure de route. Il est indigne de les proposer aux citoyens.

De même les nouveaux "jardins flottants" Niki-de-Saint-Phalle de la rive gauche sont en réalité des blocs successifs de béton et de ferraille qui grignotent la Seine. Quelle idée absurde d'avoir empiété sur un précieux plan d'eau pour y mettre des dalles de béton ! Et quel mensonge d'appeler cela des jardins !

Toujours sur les quais et aussi place de la République et ailleurs, ce sont carrément des containers qui sont désormais posés au milieu des paysages de pierre de taille pour abriter des activités. Là où autrefois on aurait pris la peine de dessiner kiosques, petits chalets et autres édifices au vocabulaire ornemental riche.



Exemple de mobilier ancien original et charmant, dont on ne semble plus apprécier la beauté puisqu'on le laisse croupir



Jardins flottants : des blocs de béton posés sur une dalle en béton entourée de ferraille = un jardin



Ce style industriel, c'est le fantasme du loft new yorkais, dont il est originaire. Il est à rapprocher du mouvement hipster, qui est certes vivace dans certains quartiers de Paris mais qui n'est qu'une tribu parmi bien d'autres. En fin de compte, il s'agit du petit Français qui délaisse son héritage culturel pour faire comme les Américains qui brillent. C'est une municipalité qui veut faire partie des enfants cools à la cour de récré. Mais ce style n'est qu'une mythologie empruntée. Ce n'est pas un langage décoratif qui raconte l'histoire de notre ville. Il y a bien un vrai passé industriel à Paris. Il en reste des traces qui sont bien plus authentiques et intéressantes à mettre en valeur. Par exemple, le beau bâtiment de briques rouges des anciennes usines Panhard et Levassor de l'avenue d'Ivry (13<sup>ème</sup>) a heureusement été sauvegardé et réhabilité il y a quelques années. Mais ces traces d'une histoire réelle qui racontent des quartiers n'ont absolument rien à voir avec le langage totalement artificiel du

style industriel qui n'est pas spécifiquement parisien et qu'on retrouve dans bien d'autres villes du monde.

Il serait judicieux de préserver l'harmonie du style haussmannien et de sa charte. En particulier en ce qui concerne le mobilier urbain car il a une très grande cohérence, une identité propre et très forte, mondialement admirée, qui est devenue l'identité graphique de Paris. Et si on peut s'en lasser - un peu - et être tenté de le renouveler par endroits, au moins que ce ne soit pas pour consommer du fast-food stylistique à la place ! Que cela soit fait en tentant de faire à peu près aussi bien, en tirant les leçons de ce qui a fait ses preuves, et en faisant appel à des créateurs qui nous dessinent des ouvrages sur mesure, avec un langage unique pour notre ville, qu'il s'agisse de mobilier urbain ou d'architecture. Paris ne mérite pas moins bien.

Philippe K.



Les poutres : l'élégance et le confort à la française



Colonnes Morris, ancien et nouveau modèle



Conteneurs sur la place de la République qui abritent des 'activités'

## LES DÉRIVES DE LA PRÉEMPTION

### Ou comment les contribuables sont spoliés au profit des aménageurs et constructeurs

La préemption dans l'habitat traditionnel de petits propriétaires ou petits artisans provoque :

1) La disparition autoritaire de leur espace pendant des décennies d'abandon. On accuse les habitants actifs alors que les coupables sont les autorités et les associations de résidents oisifs. Cette disparition est lente mais inéluctable puisque causée principalement par la mort des propriétaires. Les autorités qui décident des zones à préempter sont injoignables : élus, ils changent à chaque mandature ; quant aux fonctionnaires, ils sont choisis en fin de carrière et sont à la retraite au moment des drames. Cette impossibilité de se défendre conduit au silence résigné des occupants ou, au contraire, à une violente révolte et au cercle vicieux des solutions théoriques jamais appliquées.

2) La lente dégradation des zones préemptées implique ensuite une rénovation totale, par de grosses structures opératrices et entreprises de travaux : plus question des petites organisations locales, syndicats bénévoles, artisans de quartier, solidarité de bistro... La création de zones rénovées de décisions théoriques ne correspondent pas aux pratiques des habitants mais obéissent au contraire aux délires des architectes. En écartant définitivement les biens et les énergies des habitants traditionnels, on crée une société de salariés mal payés, soumis à des décisions inhumaines. Leur révolte silencieuse est parfois récupérée par les intellectuels.

3) Les victimes ne peuvent plus s'exprimer. Pour les vieux, la mort, point de départ de ce processus, arrive de plus en plus tard avec les progrès de la santé, sans pour autant leur laisser la force de se défendre. Quant à leur succession, leur propriété n'est plus trans-

missible, principalement parce que le coût d'une construction de gros ensembles n'est plus gérable par les petites structures qui entretenaient auparavant les biens au cas par cas. L'achat d'une propriété au sein d'un ensemble rénové de ce type coûte beaucoup plus cher que les modes constructifs autonomes et à petite échelle d'autrefois. Elle n'est donc réservée qu'à une classe soit riche, soit assistée.

Mais surtout la préemption augmente de manière considérable le coût de l'immobilier et rend impossible l'accès à la propriété pour les petits revenus. Ce processus de préemption-rénovation urbaine conduit à une perte de maîtrise et de responsabilité concernant le logement. Tout ceci est rendu possible grâce à un jeu financier hyperbolique, payant de méga structures politiques, policières et militaires pour maintenir la paix.

*Tristan Fleurquin*

## ÉGLISES – LES BÂCHES QUI CACHENT OU QUI FÂCHENT

Les monuments de Paris font souvent appel à la publicité payante pour financer leur restauration. Les églises suivent l'exemple : Saint-Augustin, Saint-Eustache et la Madeleine. Ainsi la coupole de Saint-Augustin, haute de 80 mètres, est invisible du boulevard Malesherbes derrière sa bâche immense qui vante les qualités d'un smartphone et rapportera 1,37 M€ Dans certains cas comme à Saint-Eustache, une partie de la bâche reprend des détails d'architecture de l'église, pour "mieux intégrer l'image publicitaire" (si on peut dire).

Évidemment, les messages publicitaires portés sur ces toiles, ainsi que le type d'annonceurs, sont théoriquement contrôlés. Toutes les entités concernées – le Diocèse, l'État, la Mairie de Paris et la Mairie d'arrondissement – sont consultées, au fur à et mesure des propositions faites par l'afficheur.

La Tribune de l'Art et la SPPEF (Sites & Monuments) ont décrié ces projets de publicité car ces monuments sont classés. Mais le Diocèse, très en faveur de cette solution tout comme les curés des églises, se dit prêt à accepter tout ce qui n'est pas dégradant pour l'image d'une église.

La Mairie nous explique que l'argent récolté serait réinvesti dans chaque église concernée pour effectuer quelques travaux complémentaires. Mais en fait nous avons plutôt l'impression que les

recettes publicitaires permettent de réduire l'effort financier de la Mairie.

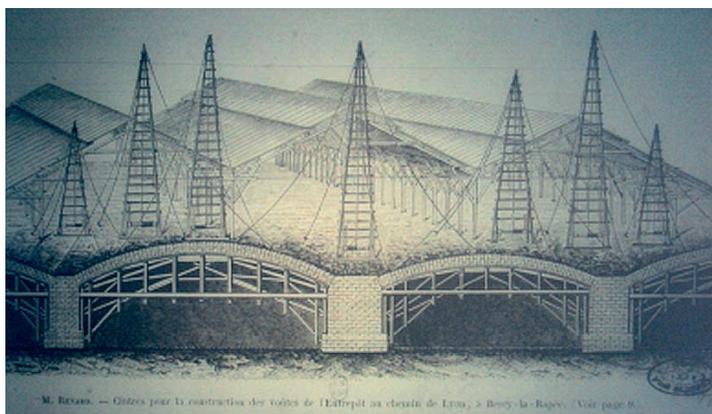
Les paroissiens et les passants sont parfois étonnés ou s'opposent carrément à ces "décorations" temporaires, mais au moins les travaux de restauration avancent...

*Jan Wyers / Régis de Savignac*



*Saint-Augustin et Saint-Eustache derrière leurs bâches*

## LA GARE SOUTERRAINE DE BERCY MENACÉE D'ÉRADICATION



*Le chantier de construction de la gare de Bercy en 1862 (document BNF Est, Va298). Au-dessus des voûtes soutenues par des cintres se dressent les chèvres à haubans permettant le lavage des matériaux. Derrière, on aperçoit la silhouette des quais supérieurs couverts par la triple halle en charpente de bois*

L'appétit du lucre rend amnésique. Quand s'y ajoute la prétention d'être de son temps, tout est bon pour ravager l'existant et le remplacer par des réalisations aussi colossales que dépourvues d'intérêt. La gare souterraine de Bercy est aujourd'hui menacée de

disparition - comme ont disparu avant elle quelques-uns des édifices parmi les plus symboliques de l'histoire du chemin de fer en France au XIX<sup>e</sup> siècle. Evoquons ce douloureux martyrologe, où le défenseur du patrimoine ne retrouvera jamais son compte tant la violence de la destruction est allée de pair avec son inutilité. Dans chacun des cas, il était possible de conserver l'existant sans pour autant renoncer à une réutilisation qui aurait pu être prestigieuse. C'est l'inverse qui a été choisi : se débarrasser de l'édifice gênant, quitte à mentir sur son funeste destin ; et rendre au plus vite la situation irréversible, pour qu'on oublie jusqu'au souvenir des constructions démolies.

Cette damnatio memoriae a frappé en premier un ouvrage d'art parmi les plus impressionnants et les plus novateurs de l'histoire des ponts métalliques à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : le viaduc de Tolbiac franchissait le faisceau des voies de la gare d'Austerlitz, à deux pas de la Bibliothèque nationale de France. Sa structure en treillis (inspirée de pont du Firth of Forth, par John Fowler et Benjamin Baker, 1881-1890) juxtaposait trois arches indépendantes - sur le modèle du bow-string, où le tablier suspendu se glisse à l'intérieur d'arcs métalliques d'une portée considérable. Œuvre de l'ingénieur parisien Charles de Tavernier (1850-1911), elle avait été réalisée en



Gare de Bercy - halles en charpente bois de la gare supérieure



La gare de Bercy aujourd'hui, vue des rails



Le tunnel des artisans aujourd'hui

1895 par l'entreprise Daydé & Pillé, à qui l'on doit également le pont Mirabeau sur la Seine. Son tort était de rappeler le passé ferroviaire du quartier : aussi fut-elle soigneusement démontée pour faire taire les critiques et non moins soigneusement entreposée dans une friche d'Eure-et-Loir – depuis 1996, elle achève d'y mourir dans l'indifférence générale.

On ne pouvait s'arrêter en si bon chemin. La récupération des immenses entrepôts ferroviaires situés aux portes de Paris allait être l'occasion pour la municipalité (toutes couleurs confondues) de lancer de gigantesques opérations de bureaux. Leur but était de contrecarrer le choix fait, trente ans plus tôt, de réaliser l'ensemble de la Défense en dehors du périmètre historique de la ville haussmannienne. Après Masséna, ce sont les Batignolles qui ont ainsi disparu dans les premières années de notre siècle : alibi d'une opération qui se voulait en synergie avec le projet des Jeux olympiques à Paris en 2008, leur destruction reste l'un des crimes patrimoniaux les plus violents contre un site qui avait été celui de la première gare de chemin de fer construite sur le continent - au début de l'épopée du chemin de fer sous la Monarchie de Juillet. Conçue par l'ingénieur anglais Joseph Locke (1805-1860), créateur du chemin de fer de Paris à Rouen (1840-1843), la gare de marchandises possédait notamment une triple halle dont la charpente en bois, renforcée par des tirants métalliques et assemblée à l'aide d'étonnants sabots de fonte, anticipait sur les illustres fermes mixtes imaginées par l'ingénieur français Camille Polonceau (1813-1859) - au point qu'on a pu y voir une sorte de brouillon à la gare Saint-Lazare. Pour faire taire la critique, on décida là aussi d'un démontage qui aurait dû précéder la reconstruction dans le nouveau parc des Batignolles. Mais personne, depuis, n'en a plus entendu parler - si tant est que les matériaux ne soient pas partis à la casse ! Ce n'était là qu'une première étape : fin 2008 disparaissait la grande halle métallique voisine des précédentes. Elle avait un passé glorieux : due à l'ingénieur Henri de Dion (1828-1878), elle avait abrité la salle des Machines de l'Exposition universelle de Paris en 1878. Réutilisée temporairement l'année suivante dans la cour du Carrousel (pour les besoins des services de la Ville de Paris, durant la reconstruction de l'hôtel de ville), elle avait été à nouveau déplacée pour rejoindre les Batignolles - où elle subsistait, intacte. La beauté de sa structure arachnéenne faisait l'unanimité. Elle aurait mérité mieux que d'être détruite à coups de pince et de pelle mécanique. Seule en définitive a survécu la halle des messageries de la gare d'Austerlitz. Construite en 1927-1929 par Eugène Freyssinet (1879-1962) qui y fit pour la première fois usage du béton précontraint, elle était promise à la démolition si une vigoureuse campagne de presse menée par les associations de défense du patrimoine (particulièrement par Odile Stassinnet, la déléguée de SOS Paris) n'avait abouti en 2012 à son inscription au titre des Monuments historiques. Ce sauvetage in extremis ne doit pas faire oublier les menaces qui pèsent aujourd'hui sur le dernier survivant des grands entrepôts ferroviaires de Paris, quai de Bercy. La gare

de Bercy (autrefois, de Nicolai), dont les terrasses dominant le quai aux abords du Pont national, a été construite entre 1862 et 1866. Son auteur était un grand saint-simonien, l'ingénieur Casimir Leconte (18 ?-1891) : d'abord directeur des Messageries royales, il fut à l'origine du chemin de fer Paris-Orléans (1836), puis prit part à des voyages d'études au Texas, en Egypte et en Grèce avant de rejoindre la compagnie PLM. L'ouvrage qu'il a réalisé à Bercy est véritablement exceptionnel. Il se compose de deux gares superposées. L'une, au niveau des voies, s'abrite sous de grandes halles en charpente de bois renforcées par des tirants métalliques : elle accueillait à l'origine les convois de marchandises en provenance du réseau national. Equipée de dix-huit grues pour le transbordement, elle disposait également de deux monte-charges capables de déplacer des wagons de dix tonnes au niveau inférieur. L'accumulateur hydraulique qui en permettait le fonctionnement avait été conçu par l'industriel anglais William George Armstrong (1810-1900).

Si ces équipements techniques ont disparu, la structure en charpente de 1862 est toujours en place - en bon état de conservation (elle est utilisée de nos jours comme dépôt). Par-dessous, invisible depuis les voies, s'étend une grande gare souterraine de trois cents mètres de long sur cent trente de large. Elle se compose de six tunnels parallèles en maçonnerie : deux servent de rues intérieures, les quatre autres abritent les magasins. Imposée par la topographie, la disposition des lieux permet une desserte de plain-pied pour les véhicules hippomobiles - tandis que les convois ferroviaires arrivaient au niveau supérieur (plus tard, un embranchement fut réalisé pour permettre un accès direct au niveau inférieur). La structure est colossale : les voûtes surbaissées, de 6,5 m à la clé, reposent sur des piédroits en grand appareil de pierre de taille, d'une qualité d'exécution remarquable - la voûte proprement dite étant en moyen appareil. Le tout est protégé par une épaisse couche de terre : emprunté à la construction militaire, le procédé garantit le maintien d'une température constante (14°). Une partie de ces galeries est d'ailleurs encore utilisée de nos jours comme entrepôt frigorifique. Dans ces entrepôts souterrains "spacieux comme des cathédrales (...) viendront s'emmagasiner tous les produits du Midi", notent les contemporains admiratifs. L'ensemble est aujourd'hui largement sous-utilisé, alors qu'il pourrait constituer la plate-forme multimodale par laquelle les produits frais transiteraient avant leur redistribution dans la capitale. L'équipement existe, il est d'une somptueuse exécution. Ne reste plus qu'à le remettre en fonction pour répondre à la demande des parisiens. Ils ne seraient pas les derniers à l'apprécier : la qualité fonctionnelle et constructive de l'ensemble en fait un témoignage majeur de l'architecture ferroviaire du XIX<sup>e</sup> siècle. Paris mérite mieux que de perdre un jalon aussi impressionnant de son histoire. Quand se décidera-t-on enfin à le protéger ?

François Loyer

## LE JUGE ET LE PATRIMOINE

Depuis que le Parlement a adopté la loi du 26 mai 2011 qui valide le permis de construire de la fondation Louis Vuitton, grande nef de bois et de verre, posée sur le site classé du bois de Boulogne, les défenseurs du patrimoine ont compris que tout était possible. La coordination pour la sauvegarde du bois de Boulogne avait obtenu l'annulation du permis accordé en 2007. La ville de Paris et la Fondation Louis Vuitton, étroitement liées, ont gagné la partie. Le gros oeuvre étant presque achevé lors de l'annulation du permis en 2010, la ville de Paris a trouvé la solution. Un amendement a été introduit dans le projet de loi sur le livre numérique (!) et le permis de construire a été validé dans l'art. 10 de la loi du 26 mai 2011. Le tour était joué. il ne restait plus à la Coordination qu'à espérer que le juge constitutionnel estime cet article anticonstitutionnel. A la suite d'une question prioritaire de constitutionnalité, le Conseil constitutionnel a déclaré les dispositions contestées conformes à la Constitution. La Fondation Louis Vuitton a pu s'élever jusqu'à 46 mètres de hauteur sur le site classé du bois de Boulogne.

Au même moment, un autre projet d'envergure voyait le jour, qui devait donner lieu à une bataille médiatique et judiciaire traumatisante pour les défenseurs du patrimoine: celui de la Samaritaine.

Le 17 décembre 2012, le maire de Paris accordait à la société Grands Magasins de la Samaritaine un permis de construire pour restructurer l'îlot Rivoli. A la demande de la SPPEF (Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France), de riverains et de notre association SOS Paris, le tribunal administratif annulait ce permis de construire le 13 mai 2014. Une des raisons invoquées était qu'il ne respectait pas l'homogénéité des façades avoisinantes aux termes de l'art. UG.11.1.2 du PLU. La ville de Paris et la Société des Grands Magasins de la Samaritaine interjetaient appel, appel rejeté le 5 janvier 2015. La Cour Administrative d'Appel considérait que l'art UG.11 du PLU imposait que les constructions neuves s'intègrent dans le tissu urbain existant et prennent en compte les caractéristiques des façades et couvertures des bâtiments voisins, ainsi que celles du site dans lequel elles s'inséraient. La construction autorisée ne satisfaisait pas à l'obligation d'insertion dans le tissu urbain environnant, en raison des caractéristiques de la façade en verre du bâtiment de la rue de Rivoli. Coup de théâtre !! Avec une réactivité exceptionnelle, le 19 juin 2015, le Conseil d'État annulait l'arrêt de la cour administrative d'appel au motif qu'elle avait omis de prendre en considération les dispositions de l'art. UG.11 du PLU qui répondaient au souci d'éviter le mimétisme architectural, en autorisant des projets d'architecture contemporaine "pouvant déroger aux registres dominants de l'architecture parisienne et pouvant retenir des matériaux et des teintes innovants". En même temps, il réglait l'affaire au fond en jugeant "que, compte tenu de l'hétérogénéité stylistique des bâtiments dans le quartier et dans la section concernée de la rue de Rivoli, ainsi que de l'usage répandu du verre comme matériau de façade dans les édifices avoisinants, le maire de Paris a pu légalement estimer que la construction projetée, dont la hauteur et l'ordonnancement correspondent à ceux des immeubles voisins, pouvait s'insérer, alors même qu'elle comporte une façade sur rue en verre sérigraphié et ondulé... , dans le cadre des habitations existantes, sans méconnaître les exigences de l'art. UG.11 du règlement du PLU". Sans commentaire !!

Parallèlement, après plusieurs années d'active contestation, la mobilisation judiciaire contre l'extension du stade Roland Garros au détriment des serres d'Auteuil commençait. Finalement, en novembre 2016, les héritières de Jean-Camille Formigé (1845-1926), architecte-paysager des serres, étaient déboutées de leurs

demandes fondées, entre autres, sur "l'atteinte au droit moral de l'architecte" par le tribunal de grande instance au motif de l'irrecevabilité de celles-ci.

Le 2 février 2017, après le grand espoir suscité par les conclusions du rapporteur public, qui allaient dans le sens de l'annulation du permis de construire accordé le 9 juin 2015, le tribunal administratif rejetait la demande des associations requérantes, dont SOS Paris. Entre autres considérants, le tribunal estimait que "le préfet de la région Ile-de-France... a pu à bon droit considérer que les travaux projetés par la Fédération Française de Tennis étaient compatibles avec l'intérêt d'art et d'histoire ayant justifié l'inscription d'une partie du jardin des serres d'Auteuil au titre des monuments historiques et ne compromettaient pas sa préservation" !! Les pelleteuses se sont remises en marche, des bâtiments ont été détruits, des arbres coupés, des excavations entreprises. Comme pour la fondation Louis Vuitton, on pressent la hâte à poursuivre les travaux afin de les rendre irréversibles. Tout espoir n'est pas perdu cependant car les associations ont fait appel de cette décision.

D'autres dossiers attendent les défenseurs du patrimoine : celui, très préoccupant, de la Tour Triangle, et toutes les actions individuelles qui se multiplient contre les surélévations qui privent de lumière les riverains et détruisent l'harmonie des toits de Paris. A suivre.

Isabelle Le Doré



Tribunal Administratif (hôtel d'Aumont)



La salle du Contentieux du Conseil d'Etat

*Pour l'anecdote, nous vous montrons par quelques images que si les juges ne semblent pas tenir le patrimoine en haute estime, ils exercent leur métier dans des endroits superbes et classés, que ce soit au Tribunal Administratif (hôtel d'Aumont), à la CAA (superbe hôtel de Beauvais) ou au très royal et patrimonial Conseil d'Etat...*

Jan Wyers



Cour intérieure de l'hôtel de Beauvais



La façade du Conseil d'Etat de nuit

## SANCTUARISATION DE LA PUBLICITÉ GÉANTE À PARIS ET PROPAGANDE

Les pubs géantes sur les échafaudages de sites prestigieux, le temps de leur restauration et au prétexte d'aider à la financer, c'est une chose déjà discutable. Les pubs géantes permanentes ou quasi-permanentes sur des supports qui ne leur étaient pas destinés, c'en est une autre qui nous paraît inacceptable. Voici deux cas.

Sur la tour Montparnasse, cela s'est installé ces derniers temps et cela se succède presque tout au long de l'année. Le totem de 200 mètres sert de plus en plus souvent de panneau de pub géant dans le ciel de Paris. Bien sûr, ces pubs ont l'excuse de la bonne cause quand il s'agit du Téléthon et du Sidaction. Mais comment ne pas y voir de la propagande quand c'est une pub pour les JO à Paris ? La municipalité a décidé, sans demander l'avis des Parisiens, que ces derniers voulaient les Jeux et elle leur met un logo gigantesque dans le ciel pendant toute la belle saison pour le leur enfoncer dans le crâne. Avec dans tous les cas une dizaine de jours de montage et une autre dizaine de jours de démontage, ce sont plusieurs mois dans l'année où le monolithe apporte du "bruit visuel" dans le grand paysage alors qu'on aimerait qu'il se fasse aussi discret que possible. Les co-propriétaires de la tour font-ils payer ces affiches publicitaires ? Tirent-ils un profit en nous fatiguant le regard et en polluant le décor ?

Les promoteurs du nouveau Beaugrenelle (15<sup>ème</sup>) se sont bien gardés de prévenir qu'un pan entier d'un des nouveaux bâtiments servirait de panneau de pub géant permanent. Cela ne figurait pas sur les projets présentés. On comprend la tentation puisque ce bâtiment fait face au pont de Grenelle – Cadets-de-Saumur (merci pour le nouveau nom à rallonge) et est visible de très loin. Pas de nobles causes ici, il s'agit bien de publicités commerciales pour des produits de consommation. Et leur présence gâche l'homogénéité de l'ensemble architectural. On note au passage que la réalité de ce projet est bien plus sombre, bien plus gris et bien plus opaque que ce que les visuels promotionnels tentaient de nous faire croire.

Comment ne pas s'attendre à ce que, demain, la nouvelle tour du TGI (17<sup>ème</sup>), les tours Duo (13<sup>ème</sup>), peut-être la tour Triangle (15<sup>ème</sup>, si elle voit le jour) et d'autres deviennent elles aussi des espaces publicitaires géants ? Avec leur immense visibilité et leur exposition sur le périphère, comment peut-on nous faire croire que leurs propriétaires vont résister ?

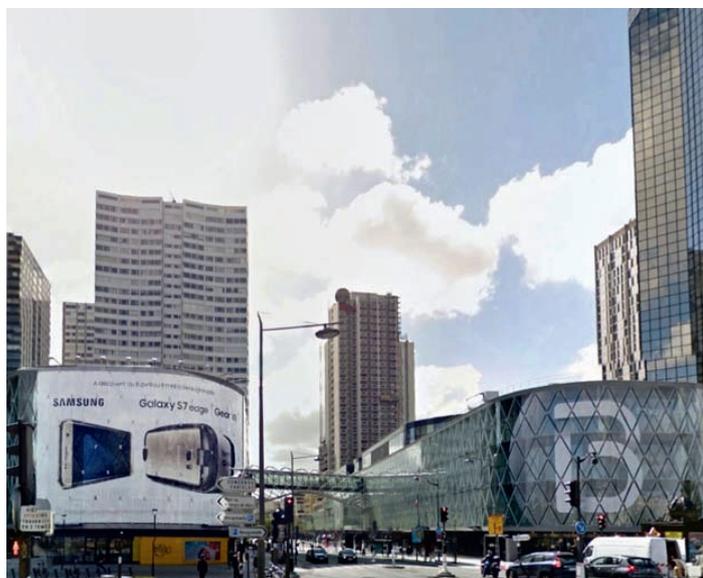
*Philippe K.*



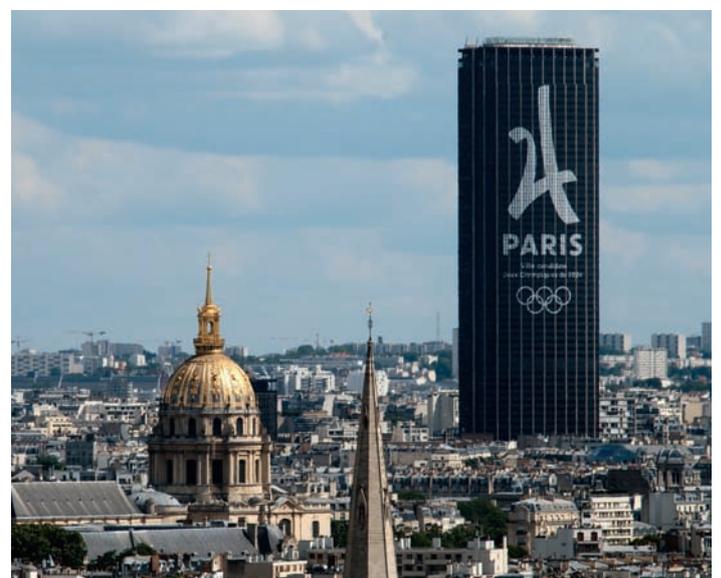
*Le projet : blancheur et transparence. Pas de pub...*



*Pub sur la Colonne de Juillet à la Bastille*



*Pub géante sur les façades à Beaugrenelle - La triste réalité*



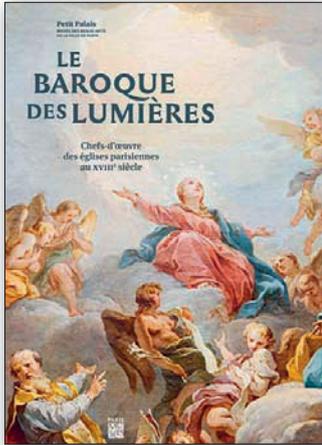
*Pub géante sur la Tour Montparnasse*

## EXPOSITIONS

**Le Baroque des lumières ; Chefs d'œuvre des églises parisiennes au XVIII<sup>ème</sup> siècle**

Musée du Petit Palais jusqu'au 16 juillet.

*Le Baroque des Lumières. Chefs d'œuvre des églises parisiennes au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Sous la direction de Christine Gouzi et Christophe Leribault. Ed. Paris Musées, 49,90 €*



"Baroque" et "Lumières"... Deux termes qui semblent s'opposer et pourtant se répondent ! Après le Grand Siècle de Louis XIV mis "en lumière" au musée Carnavalet en 2012, où triomphait la peinture religieuse de Poussin, Sébastien Bourdon, Le Sueur, Le Brun ou encore Champaigne, voici qu'est présentée, au Petit Palais, en 200 œuvres, la peinture religieuse du XVIII<sup>ème</sup> siècle accompagnée de quelques éléments de mobilier liturgique. Le siècle des Lumières témoigne d'une profonde évolution

de la vie religieuse à la suite de la Révocation de l'Edit de Nantes (1685), de la crise du Jansénisme et aussi d'une véritable évolution du goût, du style, et des sujets traités par les artistes. Pareille exposition mérite amplement une visite, qui se complète d'ailleurs admirablement par la lecture du catalogue (le terme est bien réducteur pour un véritable ouvrage de référence !). Saluons ici l'extraordinaire travail de restauration des œuvres mais aussi de recherches que représente cette exposition qui met en valeur un élément essentiel du patrimoine parisien. Dès l'entrée de l'exposition un immense plan du XVIII<sup>ème</sup> siècle permet de situer 54 édifices religieux existant déjà et faisant alors l'objet de décor intérieur et les 4 grands projets architecturaux que sont l'église Sainte-Geneviève (aujourd'hui le Panthéon), Saint-Sulpice (alors en cours d'achèvement) Saint-Philippe-du-Roule et la Madeleine. La Cérémonie de la pose de la première pierre de la nouvelle église Sainte-Geneviève, le 6 septembre 1764 de Demachy mérite d'être regardée de près : l'on y découvre qu'en fait de façade il n'y a qu'une toile peinte suspendue à l'échafaudage, les travaux de Soufflot n'étant pas achevés...

Si les constructions nouvelles s'avèrent peu nombreuses, il est au contraire difficile de chiffrer les multiples aménagements d'églises : créations de chapelles – dédiées aux saints ou à la Vierge – mais aussi restructurations intérieures en raison de la disparition des jubés et, dans un souci pédagogique très particulier au siècle des Lumières, désir d'élaborer des programmes iconographiques comportant plusieurs scènes successives. Les commandes se multiplient pour donner aux fidèles – dans la suite de la Contre-Réforme- un cadre permettant de suivre la splendeur de la liturgie qui n'est pas sans rappeler l'art de la mise en scène qui, après s'être déjà largement affirmée au XVII<sup>ème</sup> siècle, se poursuit avec une recherche où rivalisent charme et somptuosité. Mais la dévotion privée n'est pas oubliée et les chapelles latérales, s'ornent de tableaux aux dimensions plus modestes peut-être mais de qualité souvent exceptionnelle. L'église Saint-Roch fait ainsi l'objet de réaménagements très importants (chapelle de la Vierge, chapelle du Calvaire) tandis que le transept est transformé pour mieux mettre en valeur les deux magnifiques tableaux du Miracle des Ardents de Doyen et de Saint- Denis prêchant la foi en France de Vien.

Les tableaux des maîtres-autels que le fidèle peut voir de loin évoquent le plus souvent le sacrifice de la messe avec une scène de la

Crucifixion ou de la Résurrection tandis que dans les chapelles figurent le plus souvent des scènes de dévotions se rapportant aux saints. Et qui sont ces saints ? Des saints "modernes" qui, tels Saint-Vincent de Paul, Saint-François de Sales ou Sainte-Jeanne de Chantal marquent profondément leur époque ou encore des saints comme Saint-Louis ou Sainte-Geneviève dont la vie se mêle intimement à l'Histoire même de la France et de Paris. Les Lumières ne veulent plus de saints aux vies idéalisées ou trop marquées par la légende ou de réputation locale. On assiste même vers les années 1780 à un regain d'intérêt pour les scènes bibliques évoquant des idées de fraternité (Le Bon Samaritain de Jollain) ou de valeurs familiales affirmées (Le retour du jeune Tobie prêt à guérir son père de la cécité de Lavallée-Poussin ou encore le Retour du fils prodigue de Jean-Germain Drouais).

De qui émanent donc ces commandes ? Il s'agit d'abord des commandes royales (tels les tableaux de l'Histoire de Saint-Louis pour l'École militaire où s'illustrent les plus grands noms des artistes du XVIII<sup>ème</sup> siècle). Puis des commandes du clergé : l'église gothique de Saint-Merri fait ainsi l'objet d'une remise au goût du jour pour bien mettre en valeur la Vierge à l'Enfant de Carle Van Loo. Outre les commandes des fidèles figurent les nombreuses commandes des couvents et des monastères. Le cycle de la vie de Saint Vincent de Paul comportait ainsi 11 grands tableaux dont l'admirable Saint Vincent de Paul prêchant de Jean-François de Troy tandis que six peintres différents, dont Louis de Boulogne, Parrocel et Louis Galloche avaient été appelés à réaliser les tableaux ornant le réfectoire du couvent des Augustins.

Un des points forts de l'exposition est sans conteste la reconstitution de la chapelle des Enfants-Trouvés où les Filles de la Charité accueillaient les nourrissons abandonnés. Dans une étonnante perspective théâtrale on entre dans la chapelle, en même temps que les Rois Mages qui figurent sur le mur de gauche, tandis que, ayant déjà adoré l'Enfant Jésus, les bergers s'en retournent, sous notre regard, sur le mur de droite. Voûte peinte et trompe-l'œil du balcon d'où une religieuse observe la scène viennent parfaire cette atmosphère quelque peu théâtrale mais propice à l'adoration de l'Enfant – Jésus au centre de la chapelle.

Quelques objets liturgiques (somptueuse Chasuble dite de Louise de France, monstration-reliquaire, évangélistaires, vases sacrés) viennent compléter l'exposition de tableaux tandis qu'une musique sacrée se fond dans l'atmosphère.

Au sortir de ces lieux est suggéré un certain nombre de visites d'églises conservant ce patrimoine religieux : rien ne vaut en effet d'aller découvrir in situ les œuvres religieuses de ce XVIII<sup>ème</sup> siècle mises en valeur au Petit Palais. C'est sans hésiter qu'il faut aller à Sainte-Marguerite découvrir la prodigieuse Chapelle-des-Âmes-du-purgatoire où l'architecte Victor Louis a su créer un éclairage zénithal donnant toute sa puissance à l'aspiration des âmes vers le ciel. Et comment ne pas se rendre à la chapelle du Calvaire de Saint-Roch admirablement restaurée en 2007 ou encore à la chapelle de l'École Militaire célébrant les hauts faits de Saint-Louis ? Les Guides du XVIII<sup>ème</sup> siècle indiquaient les monuments religieux à aller visiter : pareille invitation ne saurait être négligée en notre XXI<sup>ème</sup> siècle !

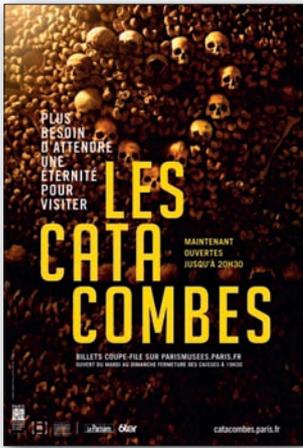
Catherine de Monicault

## Nouvelle sortie dans la lumière pour les Catacombes.

Catacombes de Paris - 1, avenue du Colonel Henri Rol-Tanguy 75014 Paris

Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 20h30

Internet : [www.catacombes.paris.fr](http://www.catacombes.paris.fr)



Situé dans des carrières ouvertes au 15<sup>ème</sup> siècle, le plus grand ossuaire souterrain au monde se pare en 2017 d'une nouvelle sortie aménagée au 21 bis avenue René Coty. Aider le retour à la lumière du visiteur après son long parcours à 20 mètres sous terre dans les sombres galeries du sous-sol, tel était le but fixé.

Après la remontée par un nouvel escalier plus large et plus praticable, le visiteur se retrouve dans le nouveau pavillon, conçu par les architectes de l'agence Yooseux. L'auvent en vitrage feuilleté et des parois en Corian d'une blancheur éclatante créent un afflux de lumière naturelle ; le but est atteint. Une nouvelle librairie-bou-

tique gérée par la Société Arteum permet aux visiteurs de repartir avec un souvenir insolite sur mesure, pourquoi pas une tête de mort... Nous espérons que ces aménagements pousseront les touristes au respect des ossements souvent taggués et parfois même dérobés au vu de tous.

A partir du 13 juin 2017, une nouvelle exposition "Histoire de squelettes" présentera la fouille menée par l'INRAP boulevard de Sébastopol sur l'ancien cimetière de l'hôpital de la Trinité, et révélera comment ses ossements étaient déjà en place dans l'ossuaire des Catacombes.

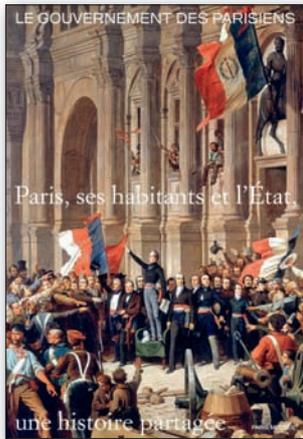
Pour parachever le renouveau d'un des premiers musées parisiens ouvert dès 1809, l'entrée sera déplacée fin 2019 dans le pavillon Est de la barrière d'Enfer, qui jouxte l'accès actuel. La restauration du pavillon d'octroi édifié par Claude Nicolas Ledoux en 1787 permettra de créer une entrée plus spacieuse, aménagée par l'architecte en chef des Monuments historiques, Christophe Batard.

Ghislaine Guérin

## Le Gouvernement des Parisiens

Le catalogue de cette exposition (Ed. Paris Musées), bien illustré, est vendu 35 €

Mairie de Paris, 4 rue de Lobau, 75004, Jusqu'au 22 juillet. Entrée libre.



Nous avons été agréablement surpris par cette exposition riche et très documentée. "Capitale des révolutions", Paris entretint longtemps des relations ambivalentes avec l'État français, monarchique puis républicain. L'exposition présente des tableaux, sculptures, gravures, manuscrits, affiches, sceaux et photographies. Près de 300 œuvres issues des collections des musées du Louvre, d'Orsay, de Carnavalet (fermé pour travaux), du Petit Palais et des Archives nationales sont à découvrir.

Entre affrontement et collaboration, l'ascension de la ville est scandée par des épisodes majeurs : la révolte du prévôt des marchands Etienne Marcel, le départ de Louis XIV à Versailles, la répression

de la Commune, la descente des Champs-Élysées par le général de Gaulle en 1944...

Du Moyen Âge à l'élection du premier maire de Paris au suffrage universel en 1977, l'histoire nationale n'a cessé d'investir la scène urbaine.

Explorer les multiples dimensions de ce récit, c'est prendre en considération l'enchevêtrement des rapports entre un peuple divers et des dirigeants variés, entre les manifestations de la souveraineté populaire et la limitation des risques de soulèvement. C'est enfin comprendre comment les Parisiens sont devenus les acteurs de leur propre histoire.

Dans cette recherche constante d'un équilibre entre autorité de l'Etat, autorité locale et aspirations des habitants, réside le fondement d'une histoire partagée, celle d'une capitale unique qui, à chaque époque, réinvente sa modernité à partir de cet héritage.

Jan Wyers

## L'Architecte. Portraits et clichés

Jusqu'au 4 septembre 2017, Galerie haute des expositions temporaires Cité de l'Architecture



Si l'histoire de l'art a retenu quelques grands noms d'architectes, si aujourd'hui, tels les grands chefs de cuisine, ils sont adulés par les médias et "starisés", connaît-on vraiment leur histoire, leur métier et la façon dont ils sont perçus ? Qui a été le premier architecte ? Sa figure a-t-elle évolué au cours des siècles ? Soigne-t-il son apparence ? Comment travaille-t-il ? L'exposition s'attache à répondre à ces questions en faisant découvrir, essentielle-

ment par l'image, l'apparition et l'évolution de la figure de l'architecte, sa formation, son univers de création, ses méthodes de travail, en solitaire ou en agence, ses outils et son vocabulaire.

Longtemps placée au sommet de la hiérarchie des arts, l'architecture fut la "clé de voûte de tous les arts". Aujourd'hui, plus qu'autrefois et grâce au développement des médias, l'architecte est un personnage qui fascine notre société contemporaine. Il devient le sujet – acteur ou personnage – d'œuvres littéraires et cinématographiques, de bandes dessinées, ou encore de livres ou jeux pour enfants.

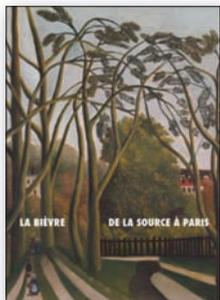
À la "Une" des journaux et des magazines, en timbres ou billets de banque, il devient, parfois à son corps défendant, la star d'un système qui en a fait l'un des héros des temps modernes.

JLW

## LIVRES

## La Bièvre, de la source à Paris : histoire(s) d'une rivière suburbaine

Collectif, par Alexandre Delarge, Thomas Le Roux  
et Florence Pizzorni-Itié. Ed. Créaphis, fév. 2017,  
114 p. 15 €



Le nom de "Bièvre", qui désigne une rue parmi les plus célèbres de la capitale, est familier aux Parisiens et aux touristes arpentant les abords de la Seine vers Notre-Dame. La Bièvre est le dernier cours d'eau à s'écouler jusqu'aux portes de Paris à l'air libre sur la plus grande partie de son parcours (soit 36 km). Elle a eu historiquement une importance considérable dans le sud de Paris avec notamment le site des Gobelins mais aussi dans l'ensemble du réseau hydraulique de la vallée (autant pour les villégiatures et les "machines" que pour les industries locales). A partir du XVIII<sup>ème</sup> siècle la rivière est progressivement couverte, d'abord à Paris puis vers l'amont. Elle constitue aujourd'hui un enjeu environnemental et paysager.

L'ouvrage fait découvrir les dessus et les dessous d'une portion de territoire en "prise" avec la métropole. Depuis les années 2000 des tronçons anciennement couverts ont été rouverts dans la toute proche banlieue et recomposent un paysage caractéristique d'une nature urbanisée. Elle est "naturelle" en amont, couverte dans sa partie médiane et perdue dans Paris où elle se répand dans le réseau des égouts mais où sa trace est matérialisée au sol par des plaques.

En prenant appui sur une iconographie riche et diversifiée, le livre propose un portrait de cette rivière unique: la Bièvre est abordée du point de vue des sciences de la vie (géologie, morphologie, hydrographie, écologie...), de ses usages (industries, métiers, artisanat...), des transformations effectuées pour la maîtriser (régulation des crues et inondations), ainsi que de ses enjeux économiques, techniques, symboliques et culturels. L'eau occupe une place clef dans ce livre qui évoque les nouvelles relations du précieux liquide avec les villes, non

seulement dans son aspect fonctionnel notamment lié aux risques écologiques dans une métropole dense, mais aussi du point de vue philosophique et citoyen face aux effets du changement climatique. La conservation de la biodiversité devra être un objectif prioritaire dans la ville de demain.

*Résumé des commentaires de l'éditeur*

## Anciens numéros de Paris-Villages et Paris-Patrimoine disponibles à la vente



Notre ami Remi Koltirine, décédé en 2012, était architecte mais aussi fin connaisseur du patrimoine architectural parisien et amoureux de Paris. Il était membre et administrateur de SOS Paris et avait mis au service de notre association ses compétences et son dévouement à la cause de l'urbanisme et de l'architecture. Outre des livres ("Paris pour ses habitants" avec Ouardia Ider en 2001 et "Paris d'Ombre et de Lumière" en collectif en 2007), il a publié dans les années 2000 deux superbes revues, cha-

cune de 60 pages imprimées en couleur sur papier glacé en format A5 de poche : "Paris Villages" et "Paris Patrimoine". Au fil des numéros, on y découvre l'histoire urbaine d'un quartier de Paris, l'actualité de la sauvegarde du patrimoine, une revue des livres liés à cette thématique, le courrier des lecteurs ou encore... des recettes de cuisine. Chacun de ces numéros est un régal pour la culture urbaine et architecturale et pour l'œil esthète.

Plusieurs numéros de ces revues sont désormais disponibles à la vente. Si vous êtes intéressés par l'acquisition, merci de prendre contact avec nous à [sos.paris@orange.fr](mailto:sos.paris@orange.fr). Nous possédons la liste des sujets traités dans les 28 numéros (plus 1 hors-série) de Paris-Villages et les 11 numéros de Paris-Patrimoine. Leur prix unitaire varie de 2 à 4 €

*Yann Renaud*

*Chargé de mission Concertation du bureau des associations et Conseils de quartier du 13<sup>ème</sup>*

## PROCHAINES VISITES SOS PARIS AVEC 1PARIS2REVE : Inscription au 06 84 18 65 21 ou [sos.paris@orange.fr](mailto:sos.paris@orange.fr).

Sur les traces des pèlerins  
de St-Jacques de Compostelle

Mardi 25 juillet  
La fête de Saint- Jacques 14h

De la crypte à la tour St-Jacques  
Découvrons un autre Paris sacré Rdv  
M° Etienne Marcel - 12 €



Massacre de la St-Barthélemy

Vendredi 25 août 14h

Revivons cette période tragique sur les  
lieux même du drame, Gaspard de  
Coligny, Charles IX, Catherine de  
Médicis, la reine Margot. Rdv à la sortie  
du M° Rivoli (Ligne. n° 1) - 12 €



Belleville Ménilmontant :  
descendons la colline

Mardi 19 septembre 14h

Le quartier cosmopolite de Belleville  
charme par sa diversité : un parc dont le  
belvédère offre une vue panoramique du  
centre de Paris, une vie artistique pleine de  
dynamisme. Le "village" de Ménilmontant  
quant à lui invite les flâneurs à déambuler  
au cœur de ses ruelles étroites, à découvrir  
un Paris authentique et populaire sur le pas  
de casque d'or, des Apaches. Rdv à la sortie  
du M° Jourdain (L. 11) devant l'église - 10 €



Atlantes, Caryatides :  
quelle élégance !

Jeudi 19 octobre 14h

Leur musculature orne arcs et balcons,  
leur grâce frappe le passant. Rendons  
hommage à ces hommes et ces femmes  
qui stoïquement supportent tout ! Rdv au  
17 bd des Capucines M° Opéra - 12 €



## COURRIER DES LECTEURS

## La prochaine fois que vous verrez Paris...

*Notre lectorat est international et comprend notamment de nombreux américains. Voici le cri de fureur d'une américaine parisienne que nous avons choisi de vous livrer en version originale.*

The Champs-Élysées, the Louvre, the Eiffel Tower, the Seine... you've seen it all and love it. And despite the terrorist attacks and threats of the past year – which have shrunk the number of tourists by 10% – you want to return to Paris.

Good!

But let me warn you: There have been changes in the city that are likely to displease or discomfort you. They are changes that have nothing to do with safety or security, but which are turning this lovely, livable place into a frenzied mock-up of urban living.

The most egregious change has been the abrupt decision by the city's socialist Mayor, Anne Hidalgo, to close the Voie Pompidou (the expressway on the right bank) to all automobile traffic, and to turn over the two-mile stretch to pedestrians. This is the river bank that becomes Paris Plage for six weeks during the summer. Who is going to have the time, or the desire, to amble along a deserted road during the rest of the year except maybe week-ends?

Since the closure of the road this past autumn, mid-city traffic has become a disaster. Formerly, tens of thousands of vehicles every day were able to glide through the Right Bank in 15 minutes, at the river's edge, below street level. Today, that traffic is diverted over to the Left Bank, where it must plod up the Boulevard St. Germain, causing massive traffic jams and noise, and spewing pollution at street level.

The situation is also a nuisance to people in the suburbs who drive to Paris for work and are now faced with extra commuting time just getting through the city. More than 100 mayors of the surrounding "Ile-de-France" towns are banding together to sue the city for this inconvenience. Mayor Hidalgo, while blaming automobiles for pollution, has not attempted to limit the number of tour buses, which more often than not cruise around the city emptied of passengers. Nor has any attention been given to the growing numbers of ear-splitting motorcyclists, who defy traffic lights and speed limits. Instead, more bicycle racks are being planted around the city, as if any sane person would want to risk his life in this motorized madness.



*La Tour Eiffel derrière les dômes*

blocks the direct view of the Eiffel Tower! Gustave Eiffel's masterpiece pokes up behind the gold domes, almost apologetically.

Mayor Hidalgo was not involved with the Russian project, but she is thrilled with it. It was first proposed to President Nicolas Sarkozy, but the final decision fell to President François Hollande. A counter-proposal to build a Muslim mosque was turned down, and the Russian project was finally approved. Russia covered the entire cost: a whopping 100 million euros.

Anne Hidalgo has more schemes up her sleeve. She plans to replace the city's picturesque kiosks, where newspapers and magazines are sold in every neighbourhood, with sleek new structures that will sell drinks and snacks and provide connections for internet and cell phones. The men and women who currently run the kiosks are appalled, and their customers are angry. They foresee noisy crowds and sidewalks littered with trash.

Ms. Hidalgo has been in office for three years, and has three more years to go. So far, she has not endeared herself to Parisians, and she will have to make some extra effort to lure tourists back to her city...

*Joan Z. Shore, journaliste au Huffington Post et écrivain*

## Quelques remarques à propos de vos articles

Il est difficile de préserver les architectures du dix-neuvième siècle et du début du vingtième, car les intellos qui nous dirigent méprisent cette période et interdisent les reconstructions à l'identique ou dans les styles antérieurs à 1920, qu'ils qualifient de "pastiche"... Ainsi, dans les centres historiques d'Antalya (Turquie) et de Nicosie (Chypre), les municipalités ont fini par mettre fin à la destruction par les promoteurs des maisons anciennes et les a restaurées, mais s'oppose à la destruction des immeubles récents, dont le style "Bauhaus" ne s'harmonise pourtant pas du tout avec la superbe architecture traditionnelle ! Seule la mobilisation des populations pourra imposer la reconstitution dans leur état d'origine de tous les édifices détruits ou dégradés comme les bouches de métro Art Nouveau, les marchés couverts, la Grande Poste du Louvre, la Halle aux Fleurs de la Cité ou les Halles de

Baltard, quitte à les rebâtir dans un autre lieu, à l'exemple de l'unique pavillon remonté à Nogent par le maire Nungesser... Ainsi, je verrais bien la reconstruction de la brasserie Bürgerbräu, détruite au sud de Munich en 1974, à un emplacement au sud de Strasbourg !

A ce propos, je trouve dommage qu'on n'ait pas reconstruit à La Villette la Criée de 1930, audacieux bâtiment en forme de vague détruit vers 1975 à la suite de la faillite du mégaprojet pompidolien des nouveaux Abattoirs, alors que par la suite, les "Fabriques" rouges de Paul Chemetov y ont concrétisé les projets constructivistes soviétiques des années vingt... De plus, au début des années 70, Fernand Pouillon a réalisé à Alger un édifice en forme de vague, et, après la Réunification, la Bourse de Berlin a également été reconstruite dans ce style !

Je ne comprends pas non plus pourquoi personne, depuis la guerre, n'ait demandé la reconstruction du Pont Transbordeur de Marseille



*Halle Baltard reconstruite à Nogent sur Marne*

et du Casino Maritime de Nice, démontés sous l'Occupation par les Allemands pour en récupérer l'acier (pour Marseille, quelqu'un l'a récemment proposé en vue de renforcer l'attractivité de la cité phocéenne, mais je ne sais pas si ce projet aura une suite...). De même, les Berlinois auraient pu et dû réclamer la réalisation de la coupole du Reichstag selon les plans d'origine de 1892 et la reconstitution de ses décors intérieurs anciens (on a bien reconstruit les quartiers historiques de Dresde et des villes polonaises, ainsi que les châteaux de Berlin, Caen et Varsovie !). Tout comme au Havre, il existe depuis longtemps une association qui milite pour la reconstitution du noyau ancien détruit en 1944, et dont il ne reste que quelques immeubles intacts au milieu d'un terrain vague...



*L'église Notre-Dame (Frauenkirche) de Dresde, totalement détruite en 1945 et reconstruite avec ses pierres conservées pendant 60 ans*

Malheureusement, depuis les deux guerres mondiales, la grande majorité des architectes, soutenus par les édiles et les gouvernants, ainsi que par les promoteurs, se sont coupés du peuple et de la réalité en général, constituant une véritable mafia imposant ses caprices et ses lubies, comme ces prétentieux Jean Nouvel et Dominique Perrault, dignes émules de leur maître Le Corbusier, niant le passé, méprisant le patrimoine et ignorant superbement l'écologie ! Force est de constater que depuis 1920, la plupart des aménagements immobiliers et urbains ne font que dénaturer le bâti ancien, même si la pyramide de Ieoh Ming Pei ne dépare pas la Grande Cour du Louvre... A ce sujet, je me demande ce que vont devenir, dans l'île de la Cité, l'Hôtel Dieu et le Palais de Justice... Je constate que notre époque, surtout depuis une cinquantaine d'années, a toujours été tout sauf discrète, et très peu d'édifices réalisés durant cette période méritent d'être préservés, contrairement à l'architecture haussmannienne et Art Nouveau, surtout en Europe, qui remporte vraiment la palme de la laideur ! Comme exemple, il suffit de voir l'aménagement des ports de Gênes ou de Cannes, transformés en Luna Parks, ou de ceux du Havre et d'Amsterdam, avec leur architecture criarde ; ou encore la "rénovation" de certains quartiers du centre historique du même

Amsterdam, alors que ses habitants n'ont jamais exigé que l'on recreuse les canaux stupidement comblés au dix-neuvième siècle, pour "faire moderne"... Tout cela parce que les Européens font preuve dans l'ensemble d'une grande passivité, d'une terrible résignation face à la dégradation-destruction de leur patrimoine (alors



*Pyramide du Louvre*

même que certains propriétaires ont pu obtenir, au prix d'une lutte acharnée, la destruction d'immeubles édifiés illégalement dans leur périmètre, et que des municipalités ou des sociétés privées ont déjà démolit des horreurs architecturales, et alors même que de plus en plus de sites touristiques, y compris en Europe (cf. Port-Grimaud), tendent à respecter le style et les matériaux locaux...

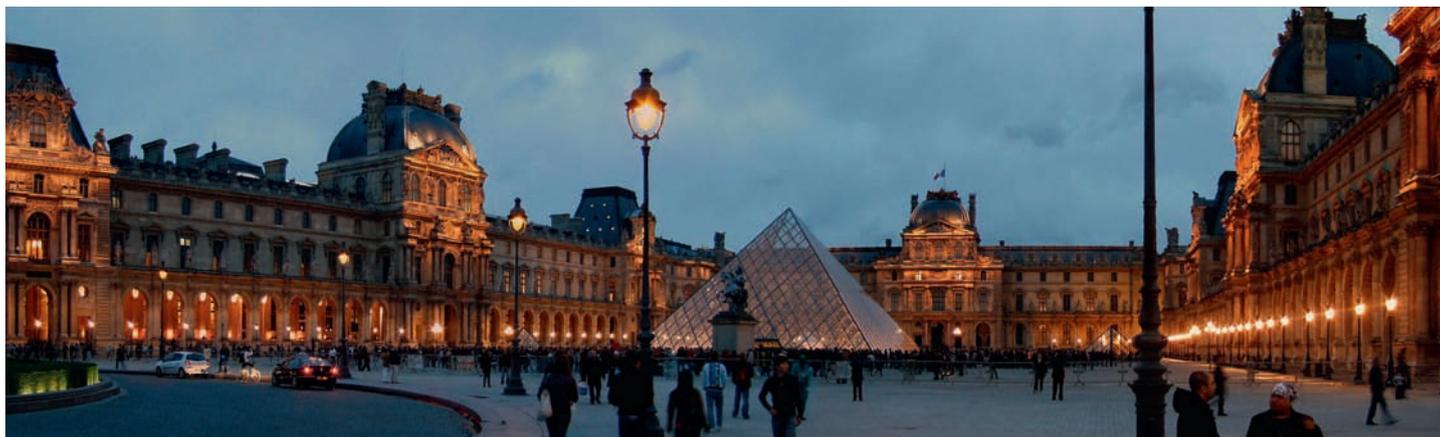
Mais ce n'est guère le cas à Paris, où la municipalité Hidalgo se compose de technocrates, d'énarques et d'intellos de gauche totalement nihilistes et déracinés ! Il est à se demander si les électeurs parisiens, aux prochaines municipales, vont se décider à "débarquer" cette équipe, comme les Franciliens ont chassé le PS aux dernières élections régionales...

En attendant, force est de constater que depuis les deux guerres mondiales la plupart des aménagements urbains et immobiliers ne font que dénaturer le bâti ancien (cf. la Place de la République en 1930 et en 2010, ou la Place Bellevue à Zurich)... L'indifférence et la négligence, tout comme l'opportunisme et l'arbitraire règnent en maître, surtout au pays des Droits de l'Homme et de la Liberté ! Mais je pense qu'un jour, dans le dix-huitième arrondissement, on finira bien par démolir cette Ecole Saint-Bernard afin de dégager la vue sur l'église, tout comme au dix-neuvième siècle, on a rasé les maisons qui entouraient et étouffaient le Louvre ou les cathédrales...

A part cela, je ne comprends pas pourquoi l'on continue à accumuler et entasser les activités en région parisienne et en particulier intra-muros, au lieu de les répartir à travers toute l'Europe ! Et pour couronner le tout, la Ville de Paris se révèle toujours aussi incapable de coopérer avec le reste de l'agglomération en ce qui concerne les terrains à bâtir, (mauvais) exemple unique dans le monde, puisque le Grand Paris vient seulement d'être créé, alors que le Grand Berlin existe depuis 1920, et que des structures semblables ont été depuis constituées dans toutes les autres villes françaises... Je pense que si l'on continue à densifier Paris, maintenant et accentuant ainsi sa première position en Europe en cette matière, même ses habitants les plus attachés finiront par fuir à Berlin ou ailleurs ! Et si un jour, la région parisienne cesse, pour une raison ou une autre d'être attractive (nouvelle crise économique, faillite financière de l'État français...), elle se videra d'une partie de ses habitants, surtout dans les quartiers trop denses et dépourvus de verdure ou (et) trop dangereux... Et c'est là que les friches immobilières et autres vont s'y multiplier !

Pour terminer, je ne comprends pas pourquoi Elaine Sciolino considère la rue des Martyrs comme la "dernière vraie rue du Paris humain et intime", alors que l'on pourrait en dire de même de la rue voisine des Abbesses, des rues de Belleville et de Ménilmontant ou de l'Avenue Secrétan, et sans doute de quelques autres...

*Gabriel Eidelman*



*Ce monument que nous avons beaucoup vu tout récemment sous ce même joli éclairage nocturne, est très bien protégé. Mais il y en a beaucoup d'autres, grands et petits, qui ont besoin de SOS Paris pour préserver leur beauté, leur charme et même leur existence. Sans votre aide nous ne pouvons pas y arriver !*

## LE MOT DU TRÉSORIER

Sous ce mot, vous trouverez l'habituel bulletin d'adhésion de renouvellement à notre association. Vous avez pu lire dans ce bulletin mon rapport financier sur l'exercice 2016 et constater que notre

situation financière était entre vos mains. Je compte donc sur vous. Merci !

*Thierry Marcus*



*Place de la Concorde*



## COTISATION 2017

### BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT

Abonnement au bulletin d'information compris (2€ à l'unité)

A renvoyer à SOS PARIS - 103 rue de Vaugirard - 75006 Paris - 01 45 44 63 26

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Mél : \_\_\_\_\_

Montant versé : \_\_\_\_\_  Renouvellement ou  Nouveau membre

**COTISATIONS :** Membre bienfaiteur : à partir de 100 €  
Cotisation ordinaire : 50 € conseillée (soit 16,5 € après impôts)  
Étudiants, sans-emploi, moins de 25 ans, et autres : 10 €

*Association reconnue d'intérêt général : en application des articles 200.1 et 200.2 du Code Général des Impôts, 66% de vos versements à SOS PARIS sont déductibles de vos impôts dans la limite où le total de vos dons annuels à des organismes de ce type n'excède pas 20% de vos revenus imposables. Paiement en ligne possible via HelloAsso ici :*

*<https://www.helloasso.com/associations/sosparis/adhesions/adhesions-et-dons-a-sos-paris>. Possibilité également de payer par carte bancaire ou PayPal en cliquant sur le bouton "Rejoignez-nous" en bas de la page d'accueil de notre site web : <http://sosparis.free.fr>.*